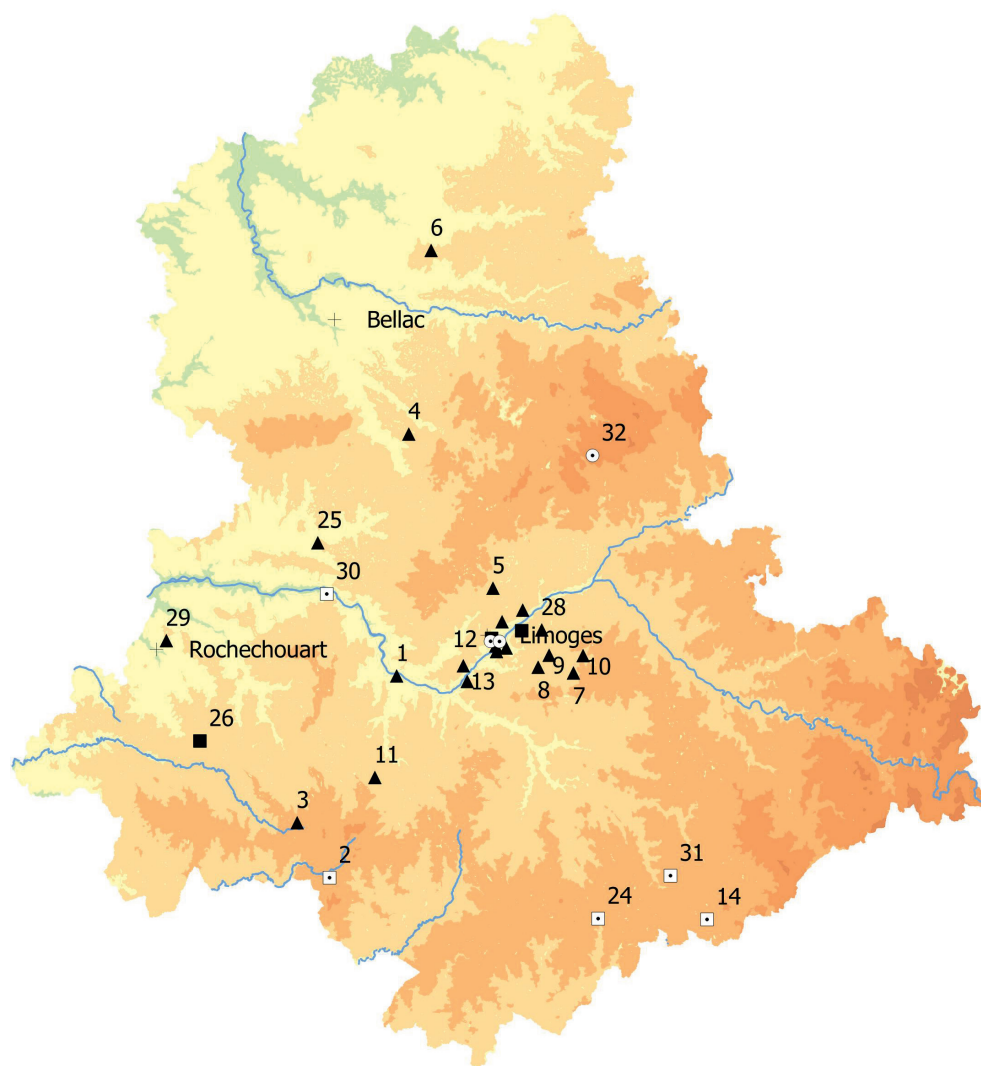


NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

N°						N°	P.
124124	Aixe-sur-Vienne	Rue de Cognac	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	1	430
124114	Bussière-Galant	Le Pinsaud	JALLOT Rosalie	INRAP	FPR	2	430
124100	Châlus	Chez Fontanille	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	3	431
124155	Chamborêt	RN 147 créneaux de dépassement	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	4	431
124083	Couzeix	Route de Buxerolles	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	5	432
124161	Droux	Parc éolien des portes de Brame-Benaize	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	6	432
124156	Feytiat	Allée des boutons d'or	NIVEZ Erwan	INRAP	OPD	7	433
124095	Feytiat	La basse Plagne	RIVASSOUX Matthieu	INRAP	OPD	8	433
124160	Feytiat	Rue de la colline – Imbourdeix	NIVEZ Erwan	INRAP	OPD	9	434
124125	Feytiat	Rue de Pressac	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	10	434
124127	Flavignac	Rue Pasteur – place Saint Fortunat	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	11	435
124154	Isle	Route de la Croix Bachaud – les Cailloux	NIVEZ Erwan	INRAP	OPD	12	435
124077	Isle	Route de l'étoile – Balézie	PASQUEL Maxime	INRAP	OPD	13	436
123924	La Porcherie	Châteauvieux	CONTE Patrice	MC	FPR	14	436
124118	Limoges	2bis rue de Beauséjour	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	15	438
124094	Limoges	30-32 rue Elie Berthet	GRANY Jean-Claude	BEN	PRD	16	438
124096	Limoges	Cité de l'Amphithéâtre	BONELLI Lætitia	INRAP	OPD	17	440
124097	Limoges	Font Pinot, presqu'île de la Filature	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	18	440
124150	Limoges	Gambetta, Puy Ponchet, Pôle Faugeras, avenues d'Ariane et de Beaubreuil	HEPPE Magali	INRAP	OPD	19	441
124132	Limoges	Place Jourdan, avenue du général Leclerc	HEPPE Magali	INRAP	OPD	20	441
123954	Limoges	Place de la République et rues adjacentes – phase 2	MANIQUET Christophe	INRAP	FP	21	442
124117	Limoges	Rue du Clos Adrien	BONELLI Lætitia	INRAP	OPD	22	445
124108	Limoges	Rivière Vienne	Loubignac Fabien	MC	PRD	23	446
124119	Meuzac	Celle Grandmontaine du Cluzeau	LEROUX Laure	EP	SD	24	448
124152	Oradour-sur-Glane	Rue du Puits – Champs Rimas	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	25	449
124128	Oradour-sur-Vayres	39 Pouloueix	SARTOU Aurélien	EP	FP	26	449
124146	Panazol	Bassin versant de la Beausserie	SARTOU Aurélien	EP	FP	27	450
124122	Panazol	Pré Gayaud	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	28	451
124085	Rochechouart	15 route de Saillat	RIVASSOUX Mathieu	INRAP	OPD	29	451
124142	Saint-Germain-Les-Belles	Rue de la Tour	GIRY Yan	BEN	SD	31	451
123926	Saint-Sylvestre	Abbaye de Grandmont	RACINET Philippe	SUP	FPR	32	452
124113	Sainte-Marie-de-Vaux	Bos Théraud	PEYRONY Jean-Guy	BEN	FPR	30	455

NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2

AIXE-SUR-VIENNE Rue de Cognac

Cette opération, réalisée par l'Inrap, s'est tenue du 16 au 18 mai 2022. Elle émane d'une prescription du Service Régional de l'Archéologie qui fait suite à un projet de lotissement déposé par la SCI INVESTIM.

L'assiette du projet se situe route de Cognac au lieu-dit l'Atelier sur la commune d'Aixe-sur-Vienne. Le projet, d'une superficie totale de 7214 m², concerne la parcelle B 167.

Cette opération de diagnostic aura permis de mettre en évidence une stratigraphie peu développée.

Les 11 structures en creux apparaissent au contact du substrat. Dix sont interprétées comme des fosses, une structure reste indéterminée. En effet, pour des raisons de sécurité nous n'avons pas pu investiguer

la structure 9.09 comme nous l'aurions souhaité. Les niveaux d'occupation ont été érodés.

Le mobilier associé à celle-ci montre un petit lot de céramique semble-t-il difficile à dater avec certitude. Toutefois, en y associant quelques restes de *tegulae*, une attribution de cette occupation à l'Antiquité apparaît recevable, même si dans quelques cas la période médiévale n'est pas à écarter.

En ce qui concerne le chemin, positionné dans un creux, l'absence de mobilier associé ne nous permet pas de le dater. S'agit-il du chemin médiéval de Chassenon à Saint-Léonard ?

Grigoletto Frédéric

Néolithique

BUSSIÈRE-GALANT Le Pinsaud

Installé sur la pente douce et boisée de la partie sommitale du Grand Taillis du Charbonnier, le site du Pinsaud à Bussière Galant (Haute-Vienne) n'était composé au début des recherches que de deux structures mégalithiques couchées. D'une part, le bloc n°1a orienté selon l'axe nord-ouest/sud-est et mesurant 270 cm de long, 93 cm de large et 69 cm d'épaisseur pour un poids estimé à un peu moins de 5 tonnes. D'autre part le bloc n°1b, situé à moins d'un mètre du précédant monolithe, mesurant 90 cm de long, 80 cm de large et 68 cm d'épaisseur, pour un poids estimé à un peu plus d'une tonne.

En 2016, deux sondages ont été effectués avec pour objectif de vérifier si le bloc 1 a/b avait été un jour dressé, et si oui à quelle période ? S'il s'agissait bien d'un site utilisé durant la Préhistoire récente comme on pouvait le présager, le second objectif était d'apporter les

premiers éléments de compréhension sur la dynamique d'occupation et sur la fonction du site.

La campagne de 2021 avait permis de valider totalement la géométrie de la fosse de calage (structure n°1a) à son ouverture. De forme ovale, ses dimensions sont de 3,36 mètres de long et 1,70 mètre de large, en adéquation avec un menhir de grande taille. Dans son comblement, deux grandes pierres de calage (peut-être trois ?) montraient un possible raccord, ce qui permettait de poser l'hypothèse de la présence d'un monolithe cassé en réemploi de plus de 160 cm de long. Trois nouvelles structures de type trou de poteaux furent découvertes autour de la fosse de calage dont la fonction restait à définir.

La campagne de 2022 révèle de nombreux nouveaux éléments de compréhension. Si la fosse de calage du menhir 1a se confirme, une deuxième fosse de calage

(1b) viendrait recouper la première et serait associée un monolithe (2) et à un possible fossé. À l'époque moderne, ce fossé 2 est peut-être encore perceptible dans le paysage. La serve hydraulique (st. 12) et son empiérement sommital (st. 11) livrent notamment quelques éclats débités par percussion lithique (résiduels) accompagnant les nombreux blocs fracturés à l'outil métallique. Un diverticule de cette serve, venant du Nord-Nord-Ouest passe notamment par-dessus le fossé n°2.

À défaut de mobilier datant, les prélèvements OSL de 2021 sont en cours d'analyse. Ces derniers sont réalisés dans le cadre de notre participation au *Megalithe Project* porté par le Dr. Kristina Jørkov Thomsen, DTU Physics (Technical University of Denmark) et notamment avec Trine Holm Freiesleben (Aarhus Universitet, The Nordic Centre for Luminescence Research).

Jallot Rosalie

CHÂLUS

Chez Fontanille

Au cours du diagnostic de la parcelle, au lieu-dit chez Fontanille sur la commune de Châlus, 8 sondages mécaniques ont été réalisés. Seul un creusement linéaire dans la partie sud-est de l'emprise (TR 2) a été vu mais sans aucun autre élément archéologique associé. De plus, il ne se retrouve pas dans les autres tranchées. Les profondeurs des sondages varient de 0,80 m à 1,30 m.

La séquence sédimentaire vue sur l'ensemble des 8 tranchées ouvertes permet de mettre en évidence les

conséquences d'un travail de labour important sur la parcelle. La parcelle actuellement en prairie a donc été longuement cultivée. Nous nous trouvons sur le versant d'un vallon disparu. La mise en culture remodèle le paysage ancien et fait disparaître les occupations plus anciennes liées au sol holocène.

Lagorsse Katia

Gallo-romain

CHAMBORET

RN 147 créneaux de dépassement, tranche 2

Cette opération archéologique a été réalisée en novembre 2022, préalablement au projet de construction d'un tronçon de dépassement routier au niveau de la route nationale 147, entre les communes de Berneuil et Chamborêt, dans le département de la Haute-Vienne.

Le Service régional de l'archéologie a jugé que le potentiel d'occupations humaines anciennes était suffisamment probant pour prescrire un diagnostic. Le projet se développe au sein de formations granitiques à l'altération plus ou moins prononcée. Les parcelles concernées ont toutes gardé un caractère agro-pastoral jusqu'à nos jours (prés, champs et bois). L'emprise du projet couvre une superficie de 72 271,4 m², pour une longueur cumulée de 1,4 km environ.

Cent trente-trois tranchées ont été ouvertes selon un maillage en quinconce suivant un axe général nord-sud, parallèlement à la RN147, qui a été ensuite complété par des ouvertures de fenêtres afin d'augmenter les probabilités de découvertes ou de déterminer l'étendue de ces dernières. Le taux d'ouverture représente un pourcentage d'ouverture 8,54 % de la surface totale prescrite. Si cette opération peut être considérée

comme positive, les vestiges mis au jour se concentrent presque exclusivement sur la partie sud du tracé et plus particulièrement au niveau de la parcelle 388pp, appelée « Lavaud » et dans la parcelle voisine, n°564.

À ce niveau du projet, de nombreuses structures ont été mises au jour : trous de poteau, maçonneries (fondations), niveaux de destruction ou d'abandon, niveaux de sols d'au moins trois bâtiments (dont une stabulation), et un très probable bassin de captage. Le site se situe sur une petite hauteur, en bordure de pente, tourné vers le sud.

L'interprétation des données du terrain laisse apparaître assez clairement la présence d'installations gallo-romaines à vocation agro-pastorale, représentée par la pars *rustica* d'un établissement rural.

Il paraît fort probable que la pars urbana se développe au nord-est des découvertes, sur la *continuité* du replat naturel, mais hors de l'emprise de l'opération. Une opération de prospection par géo-radar pourrait y être envisagée. Les activités d'élevage, de mouture et de métallurgie du fer y sont reconnues.

Devevey Frédéric

COUZEIX Route de Buxerolles

Le diagnostic de la parcelle DL58 a été initié en amont de l'aménagement du « Domaine des Alouettes », en une zone pavillonnaire initiée par la société Loticentre, sur la commune de Couzeix. Dix-neuf tranchées d'évaluations ont été réalisées sur l'emprise de 43050 m², avec un taux d'ouverture de 11,15 %. Les résultats sont positifs avec la détection de deux cents anomalies du sol, classées en 9 groupes typologiques de vestiges. Les éléments ponctuels fossoyés sont ici majoritaires et présentent une diversité importante de dimensions et de morphologies. La distribution générale de ces éléments ne matérialise pas véritablement de pôle principal, mais trois zones potentielles peuvent être proposées comme indices d'occupations rurales, probablement issus d'habitats dispersés ou d'activités humaines éparées.

Dans l'ensemble, la période protohistorique est bien représentée dans ces terrains, avec des données pour plusieurs phases allant du Néolithique moyen pour la zone 2 autour du foyer F11.7, à l'époque laténienne pour la zone 1, en passant par le Néolithique final (F1.2) et le premier âge du Fer (F5.10). Ces indices évoquent une certaine forme de résilience de l'occupation humaine sur place et peuvent aussi en partie expliquer le nombre total de structures. Il est bien envisageable que parmi les faits identifiés et non datés, comme éventuellement dans la zone 3, certains se rapportent à l'une ou l'autre de ces phases anciennes détectées. Ces éléments chronologiques sont intéressants localement et questionnent encore plus notamment quant à la nature de ces occupations, les raisons de leur implantation, leur importance ainsi que leur temps d'existence. Il y a donc ici un intérêt scientifique et un potentiel archéologique certain, pour abonder les connaissances de l'occupation du territoire et à partir de la zone diagnostiquée, qui est la dernière réserve non lotie du secteur.

De nombreux éléments convergent aussi vers des hypothèses d'extraction ou plutôt d'explorations et de prospections du potentiel quartzique du secteur, suggérant un lien avec des activités métallurgiques



COUZEIX, Route de Buxerolles - Blocs de quartz en surface
dans une petite fosse (F10.3) (cl. M. Pasquel)

aurifères. La présence de blocs de quartz débités, puis rejetés dans le comblement de certaines structures est à mettre en parallèle avec le passage de petits filons quartzifères observés sur place, ainsi qu'avec les zones d'amas de blocs observées. Cette possibilité ne peut toutefois être confirmée ou infirmée que par des investigations plus conséquentes comme une fouille extensive, afin d'avoir une bonne représentativité spatiale et statistique de ces éléments. En ce sens ces premiers résultats tendent à appuyer la poursuite des recherches, que ce soit pour éclairer cette thématique ou pour documenter intégralement les éléments repérés, notamment du Néolithique moyen et final. Ces vestiges traduisent eux sans doute bien plus la présence d'une petite occupation domestique, mais dont la chronologie est assez rare, et vient combler un manque cruel de données pour ces périodes.

Trois éléments sont issus de périodes plus récentes et historiques, avec le tracé d'un petit fossé datable du bas Moyen Âge, l'identification d'une fosse carrière de la période moderne (F14.6) et le passage d'un chemin rural d'époque contemporaine.

Pasquel Maxime

DROUX – MAGNAC-LAVAL - Parc éolien des portes de Brame Benaize

Le diagnostic archéologique mené sur les communes de Droux et Magnac-Laval, en Haute-Vienne, s'inscrit en amont de la mise en œuvre d'un parc éolien de six unités de production, réparties sur les deux communes, de part et d'autre de la RN145.

Le projet impacte des parcelles à vocation agricole, pâtures et champs cultivés, en partie nord du territoire de Droux et en partie sud de celui de la commune de Magnac-Laval.

Les travaux de diagnostic ont conduit à la réalisation de 99 tranchées mécaniques sur l'emprise définie par le Service régional de l'archéologie. Si on peut signaler la présence de quelques rares faits archéologiques dont l'attribution chronologique n'est pas possible, force est de constater que les terrains visés par le projet sont exempts de toute occupation ancienne structurée.

Méténier Frédéric

FEYTIAT

Allée des Boutons d'or

Un projet de lotissement allée des Boutons d'or, sur la commune de Feytiat, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du 28 novembre au 05 décembre 2022. Les parcelles concernées (AS 57 et 58 et les extrémités est de AS 46, 47 et 51) sont localisées dans le tiers sud-est de la commune, sur un versant orienté au nord-ouest, entre 338 m et 351 m NGF.

L'espace pris en compte dans le diagnostic couvre une surface de 24 620 m². Il concerne l'ensemble du projet d'aménagement mais outrepassa légèrement l'emprise prescrite (22 975 m²), en raison d'un problème de bornage. La présence de réseaux souterrain et aérien a réduit la zone étudiable. Seize sondages ont été ouverts pour une surface cumulée de 2 174 m², soit 9,74 % de la surface prescrite et 9,11 % de la surface accessible. Ils correspondent à de longues tranchées linéaires, d'orientation sud-ouest/nord-est pour cinq d'entre elles, dans le tiers oriental de l'emprise et d'axe nord-ouest/sud-est pour les onze autres, dans le sens de la pente naturelle des deux-tiers occidentaux du terrain. Plusieurs fenêtres, réalisées le long des sondages, viennent les compléter.

Soixante-deux anomalies ont été reconnues lors de l'opération. Il s'agit d'anomalies naturelles (chablis) ou

récentes (drain), de fossés d'orientation principalement nord-ouest/sud-est ou nord-est/sud-ouest, de trous de poteau et de fosses indéterminées. Un large creusement (F1307), apparaissant ovoïde en plan (3,10 x 2,13) et en « V » en coupe (observé sur 1,4 m), est envisagé comme un puits d'extraction de souterrain. Une anomalie linéaire qui en part, en fond de sondage, pourrait correspondre au sommet d'un diverticule. Un aménagement quadrangulaire en pierres sèches (l. 0,60), conservé sur un à deux rangs d'assises (ép. 0,20 m), a aussi été reconnu (F1211). Il contient une fosse (F1214) qui semble centrée dans l'espace enclos (long. interne 5,3 m). Il est complété par un aménagement linéaire (F1108 ; 2,0 x 1,60 x 0,22 m) à l'appareillage similaire, d'orientation nord-sud et identifié dans une tranchée adjacente. En dehors du comblement de F1214, le rare mobilier mis au jour (tessons de céramiques, fragments de briques et tuiles à rebord de facture antique, probable fragment de mortier en pierre) a été découvert en position secondaire, dans un niveau de colluvion scellant le site. L'ensemble de ce matériel est postérieur à la période protohistorique. Des charbons recueillis en surface du possible puits d'extraction de souterrain ont été datés des IV^e-III^e siècles par le radiocarbone. Il pourrait s'agir d'un piégeage postérieur, en l'absence de tout autre élément se rattachant a priori à cette période.

Nivez Erwan

FEYTIAT

La Basse Plagne

En réponse à la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive du Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, l'Inrap est intervenu du 28 au 31 mars 2022 sur la commune de Feytiat, au lieu-dit la Basse Plagne. Cette prescription fait suite au projet d'aménagement d'un lotissement à proximité d'un axe de circulation ancien permettant le franchissement de la Valoine.

L'emprise concerne quatre parcelles (BH 53, 54, 69 et 70) d'une superficie totale de 24 378 m². Cinquante sondages archéologiques ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 tonnes munie d'un godet à lame lisse de 2 m de large. La surface ouverte cumulée est de 2318,35 m², soit 9,49 % de l'emprise. De fortes contraintes physiques étant présentes sur la parcelle 53, il n'a pas été possible d'ouvrir 10 % de cette parcelle. Ce manque a toutefois été compensé par un maillage plus resserré sur les parcelles 69 et 54.

Situées sur un versant nord, les parcelles sont constituées d'un ancien bois (défriché avant le diagnostic), de deux prés et d'une parcelle dédiée à une ancienne aire d'habitation (maison et grange en ruine). Les logs réalisés permettent d'observer un niveau de terre végétale de 0,10 à 0,30 m d'épaisseur sous lequel prennent place des niveaux de colluvions particulièrement organiques en partie supérieure et issues d'une altération du substrat en partie inférieure. Le substratum, atteint dans tous les sondages à une profondeur comprise entre 0,20 m et 0,90 m, se compose d'une alternance d'arène granitique et d'affleurements de granite altéré.

Trente-deux anomalies ont été mises au jour, dont quatorze ont été testées. Il s'agit principalement d'anomalies naturelles (bioturbations, chablis). Cinq faits dénotent toutefois : une structure charbonneuse (F26003) et un large creusement comblé de blocs (F25003) ainsi

que trois fosses peu profondes de nature indéterminée. Concernant le mobilier archéologique, seuls de rares tessons de faïence blanche contemporains et une monnaie datée de la fin du XIX^e ont été découverts.

Si ces découvertes mettent en évidence une

occupation de la fin XIX^e et/ou du début du XX^e siècle, sans doute en lien avec la maison et la grange en ruine trônant au milieu du terrain, aucun indice ne semble révéler une occupation antérieure.

Rivassoux Matthieu

FEYTIAT

Rue de la Colline, Imbourdeix

Un projet de lotissement au lieu-dit Imbourdeix, rue de la colline, sur la commune de Feytiat, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du 05 au 07 décembre 2022. Les parcelles concernées (AC 17 et 18) sont localisées dans le tiers nord de la commune. Situées sur le versant oriental d'un micro-vallon affluent de la Valoine, elles présentent un pendage général de l'est vers l'ouest et une altitude comprise entre 323 et 333 m NGF.

L'espace prescrit couvre une superficie de 19 267 m² et n'est concerné par aucune contrainte technique. Onze sondages ont été ouverts pour une surface cumulée de 1 297 m², soit 6,7 % de la zone à étudier. Ils correspondent à de longues tranchées linéaires, d'orientation nord-sud pour six d'entre elles dans la moitié nord de l'emprise et d'orientation ouest-est pour

les cinq restantes, dans la moitié sud de la parcelle AC 18.

Malgré la découverte dans des parcelles proches de quelques vestiges attestant d'une présence humaine à la fin de l'âge du Fer et à l'Antiquité, lors d'un diagnostic en 2020, les sondages réalisés rue de la Colline n'ont pas permis d'attester que cette présence s'étendait sur l'emprise testée en 2022. Les rares anomalies mises au jour correspondent à des fosses et un petit fossé. Plusieurs d'entre elles pourraient être liées à la présence ancienne d'arbre dans une partie de l'emprise, avec des chablis et des traces possibles de défrichement. D'une façon générale, le faible nombre de structures observées, leur dispersion au sein de la parcelle AC 18 et l'absence de mobilier empêche de caractériser précisément les anomalies et de les dater.

Nivez Erwan

FEYTIAT

Rue de Pressac

Cette opération de diagnostic s'est tenue du 30 mai au 1^{er} juin 2022. C'est un projet de construction d'un lotissement, déposé par SAS Terre et Vie, qui a conduit le Service Régional de l'Archéologie à émettre l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 75-2021-0896.

L'assiette des travaux se situe « rue de Pressac » sur la commune de Feytiat (87). Plus précisément, elle concerne les parcelles AO 250p et 251p pour une superficie totale de 15 844 m².

Les vingt-deux sondages réalisés ont permis de constater une stratigraphie très érodée sur la plus grande partie de l'emprise. Toutefois, au nord, les sondages 3, 8 et 13 proposent une stratigraphie plus développée. En effet ces tranchées recoupent les bords d'une zone encore aujourd'hui marécageuse.

Les potentiels niveaux archéologiques ont disparu au détriment de colluvions attribuables aux divers travaux agricoles ; seules persistent deux structures en creux qui restent conservées au contact du substrat. Elles n'ont pas pu, faute de mobilier archéologique, faire l'objet d'une attribution chrono-culturelle.

Du mobilier en position secondaire a été mis au jour dans le sondage 8. Il se positionne au sein d'une couche charbonneuse qui correspond au bord du marécage. Bien que la série soit très limitée, elle permet de montrer un mélange alliant la Protohistoire (Bronze ?) et l'Antiquité.

Grigoletto Frédéric

FLAVIGNAC

Rue Pasteur, place Saint-Fortunat

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent à la fin du XIX^e siècle. Le secteur concerné par l'opération était susceptible de receler des vestiges antiques (villa avec enduits peints), dont les vestiges auraient été en grande partie détruits lors de la construction de l'actuelle salle des fêtes, ainsi qu'une occupation alto-médiévale pouvant se poursuivre jusqu'au bas Moyen Âge. Des tombes, attribuées par la bibliographie aux XIV^e et XV^e siècles étaient susceptibles d'être rencontrées au droit de l'embranchement entre la rue Pasteur, la place Saint-Fortunat et la bordure méridionale de la nef et du transept de l'église. Cependant, les tombes mises au jour à la fin du XIX^e siècle n'avaient pas été chronologiquement calées. L'objectif de cette opération était de confirmer ou non la présence de vestiges archéologiques au sud de l'église, ainsi que dans la rue Pasteur, l'un des plus anciens axes de circulation du village.

La réfection future des réseaux et de la voirie risquait de provoquer la destruction plus ou moins importante d'éventuels vestiges archéologiques. Sur les douze tranchées initialement préimplantées (en tenant compte des contraintes techniques liées aux DICT), neuf ont été pratiquées, deux ont été abandonnées (Tr.2 et Tr.4, avec l'accord du SRA) et un treizième sondage a été pratiqué, suite à la découverte d'une sépulture dans la tranchée Tr.12. Dans la mesure du possible, chaque fond de tranchée devait atteindre le substrat (gneiss plus ou moins altéré). Dans la plupart des sondages, le terrain naturel apparaît à une profondeur d'environ

0,60 m, directement sous le niveau de préparation de l'ancienne voirie, lui-même couvert par l'enrobé actuel.

Si aucune trace archéologique n'a été reconnue au niveau de la rue Pasteur, la tranchée Tr.8, situé sous le parvis de l'église, a livré deux fosses (ou fonds de silos ?) non datés. C'est au niveau des sondages Tr.12 et Tr.13 qu'au moins trois tombes ont été reconnues. Leur profondeur d'apparition, comme leur état de conservation, ne sont pas identiques. Dans la tranchée Tr.12, une tombe (F.1201), prise en partie dans la berme du sondage, a livré une architecture encore intacte constituée d'une fosse anthropomorphe, couverte de dalles de granit. Seuls quelques éléments du crâne du défunt et la partie distale de l'humérus droit ont été conservés dans les sédiments. Dans le sondage Tr.13, au moins quatre tombes ont été observées mais non fouillées. Leur niveau d'apparition est très haut, à quelques centimètres sous le niveau actuel du sol. Des recoupements entre trois tombes sont par ailleurs envisagés. La conservation des ossements est également très médiocre, mais les crânes sont encore assez bien visibles.

Des éléments du crâne de la tombe F.1201 ont fait l'objet d'une datation par radiocarbone. Le résultat comporte différents intervalles chronologiques qui se distribuent sur une période comprise entre le milieu du XI^e siècle et le premier quart du XIII^e siècle.

Aucune trace d'occupation plus ancienne et notamment antique n'a été reconnue lors de cette opération.

Devevey Frédéric

ISLE

La Croix Bachaud, les Cailloux

Un projet de lotissement route de la croix Bachaud, les Cailloux, sur la commune de Feytiat, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du 21 au 23 novembre 2022. La parcelle concernée (BX 37) est localisée dans la partie est de la commune, au nord-ouest du bourg. Située sur un versant exposé au sud, elle présente un pendage général du nord vers le sud et une altitude comprise entre 329 et 343 m NGF.

L'espace accessible couvre une superficie de 12 550 m². Quatre sondages ont été ouverts pour une surface cumulée de 1 180 m², soit 8,2 % de l'emprise prescrite et 9,4 % de l'espace accessible.

Ils correspondent à de longues tranchées linéaires d'orientation nord-est/sud-ouest. En raison d'une contrainte de réseau sensible aérien, le bord occidental de la parcelle n'a pas été sondé.

Malgré la découverte dans des parcelles proches de vestiges ténus d'une occupation humaine au Mésolithique, voire au Paléolithique, ainsi que la présence d'aménagements antiques à plus grande distance, les sondages route de la Croix Bachaud n'ont pas permis d'attester d'occupations de ce type sur la parcelle étudiée. Les rares anomalies anthropiques mises au jour correspondent à des fossés d'orientation nord-sud ou est-ouest, plusieurs trous de poteau et une large fosse. La base du comblement de cette dernière accueille du matériel brûlé (tuiles plates et charbons),

attribué par une datation radiocarbone à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. Le reste des structures, réduit en nombre, dispersé et sans mobilier ne peut être associé à une occupation caractérisée ou datée avec

précision. Les fossés est-ouest pourraient appartenir à un parcellaire relativement récent, alors que le fossé nord-sud est antérieur à la large fosse moderne.

Nivez Erwan

ISLE Route de l'étoile, Balézie

Le diagnostic archéologique, OA 12-4077, réalisé sur la parcelle 0147 de la commune de Isle, « Balézie, Route de l'Étoile », n'a pas livré de vestige notable, hormis un unique fossé (d'axe ouest-nord / est-sud) datable du bas Moyen Âge, vraisemblablement autour des

XIV^e-XV^e siècles par des tessons de céramique issus de son comblement. Aucun matériel, même isolé n'est venu compléter les informations disponibles localement.

Pasquel Maxime

Moyen Âge,
Époque moderne

LA PORCHERIE Châteaueux

2022 constitue la dernière campagne du programme 2020-2022 (voir BSR précédents), l'étude de ce site caractérisé par une motte médiévale, a été développée cette année d'une part autour de la fouille de plusieurs zones et d'autre part autour de l'étude globale de son contexte historique et archéologique et par l'aboutissement de plusieurs études de laboratoire connexes engagées précédemment.

Le volet « terrain » a concerné à la fois des secteurs déjà largement ouverts à la fouille les années précédentes mais également une nouvelle zone inédite, celle de la plateforme intermédiaire située sur le flanc nord de la motte.

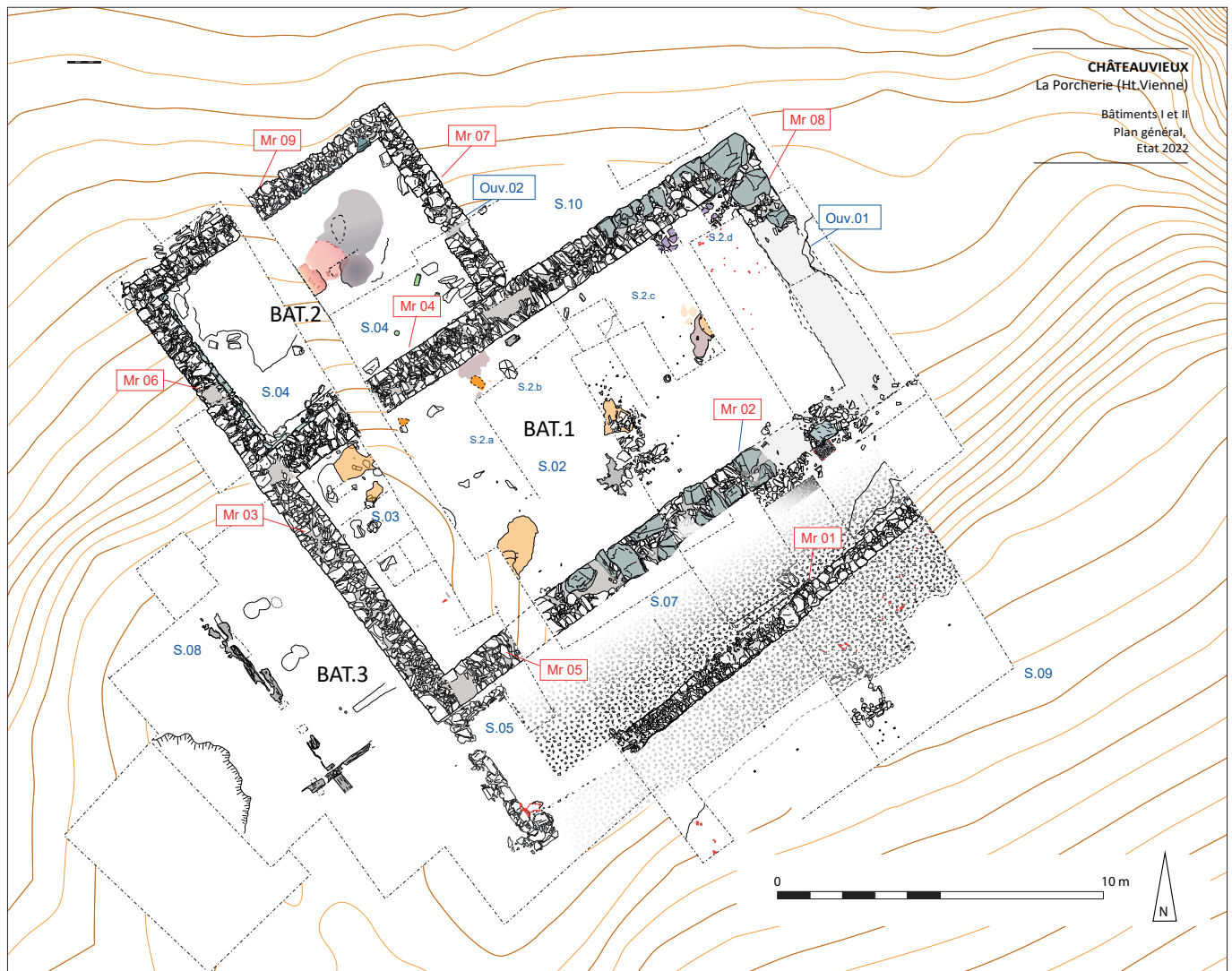
Si le grand bâtiment résidentiel édifié dans la « basse-cour » adjacente à la motte n'a pas fait l'objet cette année d'une poursuite de fouille, ses abords immédiats ont été concernés et l'on a poursuivi l'extension du décapage et l'étude des deux bâtiments annexes, accolés à la *aula*. Le premier édifié sur solin de bois (Bat.3) a livré deux couples de trous de poteaux qui en complètent la structure. Le second (Bat.2), d'une surface hors œuvre de 47 m² est beaucoup plus conséquent que le précédent, bâti de pierre, et possède en outre plusieurs blocs de pierre disposés chacun dans les angles et sur au moins un côté médian de la construction. Ces dés de pierre ont pu servir à soutenir des poteaux associés à la charpente de l'édifice. La fouille a livré une importante zone rubéfiée centrale et l'on retient pour l'édifice une fonction d'annexe domestique à la *aula*, même si le mobilier en témoignant reste rare et peu discriminant.

Cet ensemble, a fonctionné entre le X^e (Phases I et II) et la fin du XII^e siècle, voire le tout début du siècle

suivant (Phase III). Si l'on s'éloigne vers le sud-ouest, la stratigraphie livre une couche de destruction contenant du mobilier céramique moderne ainsi que plusieurs segments de maçonnerie (muret parcellaire et reliquats de constructions détruites) attestant de la probable proximité de vestiges d'habitat plus importants (Phase IV) actuellement hors des limites du décapage mais qui devront être étudiés les années suivantes.

La fouille de l'étroit sommet de la motte s'est par ailleurs poursuivie par agrandissement progressif des deux sondages engagés précédemment. L'hypothèse d'un incendie ayant porté sur le bâtiment édifié au sommet de la motte a été confirmée par la découverte d'une trentaine de nouvelles pièces de bois carbonisées. Celles-ci ne forment pas pour autant l'intégralité de l'assemblage comme en témoigne la stratigraphie suggérant un nombre d'éléments nettement plus important dans la partie inférieure de la zone fouillée.

La dernière zone ouverte à la fouille cette année est celle de la plateforme « intermédiaire » située sur le flanc nord de la motte. Ce secteur correspond à une rupture de continuité du flanc du tertre sous la forme d'un espace plan en forme de croissant à mi-hauteur de la motte, configuration rare pour les mottes régionales. Il s'agissait donc de caractériser cette zone pouvant, par exemple, abriter un bâtiment ou un élément relevant du système défensif de la motte ou être simplement un effet de conservation différentielle provoquée par un affaissement des terres accumulées. Les premières données issues du sondage d'ampleur limitée situé à l'articulation de la plateforme et de la pente située en contrehaut infirment cette dernière hypothèse et montrent au contraire qu'elle résulte

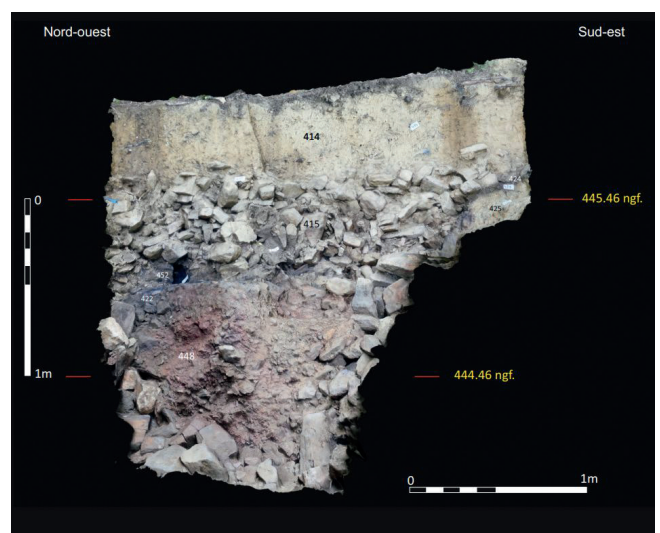


LA PORCHERIE, Châteauneuf - Plan des vestiges de l'aire 2 : la aula (Bat.1) et ses annexes (Bat.2 et 3) (L. Leroux et P. Conte)

d'un aménagement volontaire. La stratigraphie révèle, pour sa partie supérieure, un mode de construction comparable à celui mis en évidence dans le secteur 1 (reprise de la fouille XIX^e s. en 2018-2019) avec une alternance d'une couche de sable extrêmement compacte puis une couche de pierres, chacune ayant une épaisseur d'environ 0,50 m. Plus profondément, en revanche, est apparu un type inédit de remplissage sédimentaire caractérisé par une épaisse couche de pierres soudées entre elles par l'action du feu. S'il existe aussi dans ce secteur des traces d'incendie comparables à celles du sommet de la motte, cette séquence, associée à la phase de construction, traduit l'emploi d'une fusion recherchée suivant le principe dit de vitrification, connu depuis le siècle dernier sur quelques sites de mottes limousines et récemment mis en évidence sur le site carolingien « des Tours » à Murat (Creuse, fouille R. Jonvel, voir BSR 2019). L'extension de la fouille en 2023 devra préciser la mise en œuvre de cette technique constructive.

Par ailleurs, l'année 2022 a vu l'aboutissement de plusieurs études connexes à la fouille : l'étude des

sources d'archives a été poursuivie (Ch.Rémy) ainsi que la prospection des sites élitaires comparables dans un large territoire situé au sud et sud-ouest du site



LA PORCHERIE, Châteauneuf - Orthophotographie de la coupe sud du secteur 22 : couche de pierres vitrifiées us448 (N. Martin et P. Conte)

(Haute-Vienne et Corrèze) (Ch. Rémy et R.Barataud, cette dernière dans le cadre d'un master I et II, univ. Panthéon-Sorbonne sous la dir. D'A.Nissen). Les données matérielles de terrain ont également permis d'abonder plusieurs études en cours (carpologie/palynologie : Ch.Hallavant et E.Faure ; étude de la faune :

J.Massendari ; géologie : Cl. Mouret ; géoarchéologie : Q.Borderie ; dendrologie : Ch.Bélingard). L'ensemble de ces études sera reconduit dans le cadre du prochain programme triennuel.

Conte Patrice

LIMOGES 2 bis rue de Beauséjour

Le contexte historique et archéologique de la ville de Limoges étant particulièrement riche, les travaux envisagés au n°2 bis de la rue de Beauséjour étaient susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique principalement associés aux vestiges de la ville gallo-romaine d'*Augustoritum*.

La surface concernée par le projet est réduite, puisqu'elle concerne l'emplacement d'une future piscine. Sa profondeur sera d'environ 1,70 m. Il s'est donc avéré nécessaire d'essayer de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques concernés par ce projet afin que le Service régional de l'archéologie puisse déterminer le type de mesures applicables à leur

conservation ou leur étude scientifique.

Une unique tranchée a pu être implantée sur l'emplacement de la future piscine. Le substratum, constitué ici de gneiss plus ou moins altéré, a été atteint à une profondeur d'environ 1,20 m. La stratigraphie révèle de profonds remaniements du terrain survenus sans doute lors de l'extension occidentale de la ville durant le XIX^e siècle (remblais homogènes et absence de paléosol).

Aucun indice, élément de mobilier ou vestige d'ordre archéologique n'ont été mis en évidence à l'occasion de ce diagnostic.

Devevey Frédéric

Moyen Âge,
Époque moderne

LIMOGES 30-32 rue Elie Berthet

Dans le cadre d'un projet immobilier mené par la Société d'Équipement du Limousin dans le centre historique de Limoges, le Service régional de l'archéologie a autorisé une opération de prospection afin d'identifier d'éventuels réseaux souterrains pouvant être conservés dans ce secteur de la ville. Cette opération a été réalisée par l'association ArcheA, en collaboration avec le bureau d'études ArchéoScan, qui a effectué des relevés lasergrammétriques.

Historiquement, ce secteur a été intégré au XIII^e siècle dans l'espace intra-muros de la ville, connu sous le nom de « Château Saint-Martial ». Il est devenu un îlot urbain central jouxtant la place des Bancs-Charniers (actuelle place des Bancs), et a connu une intense activité économique. Sous chaque maison se trouvaient des caves étagées servant de vastes espaces utilitaires pour le stockage des marchandises.

Caves au n° 30 : Les caves sont organisées sur deux niveaux superposés, reliés par un escalier droit qui s'ouvrait autrefois sur la rue.

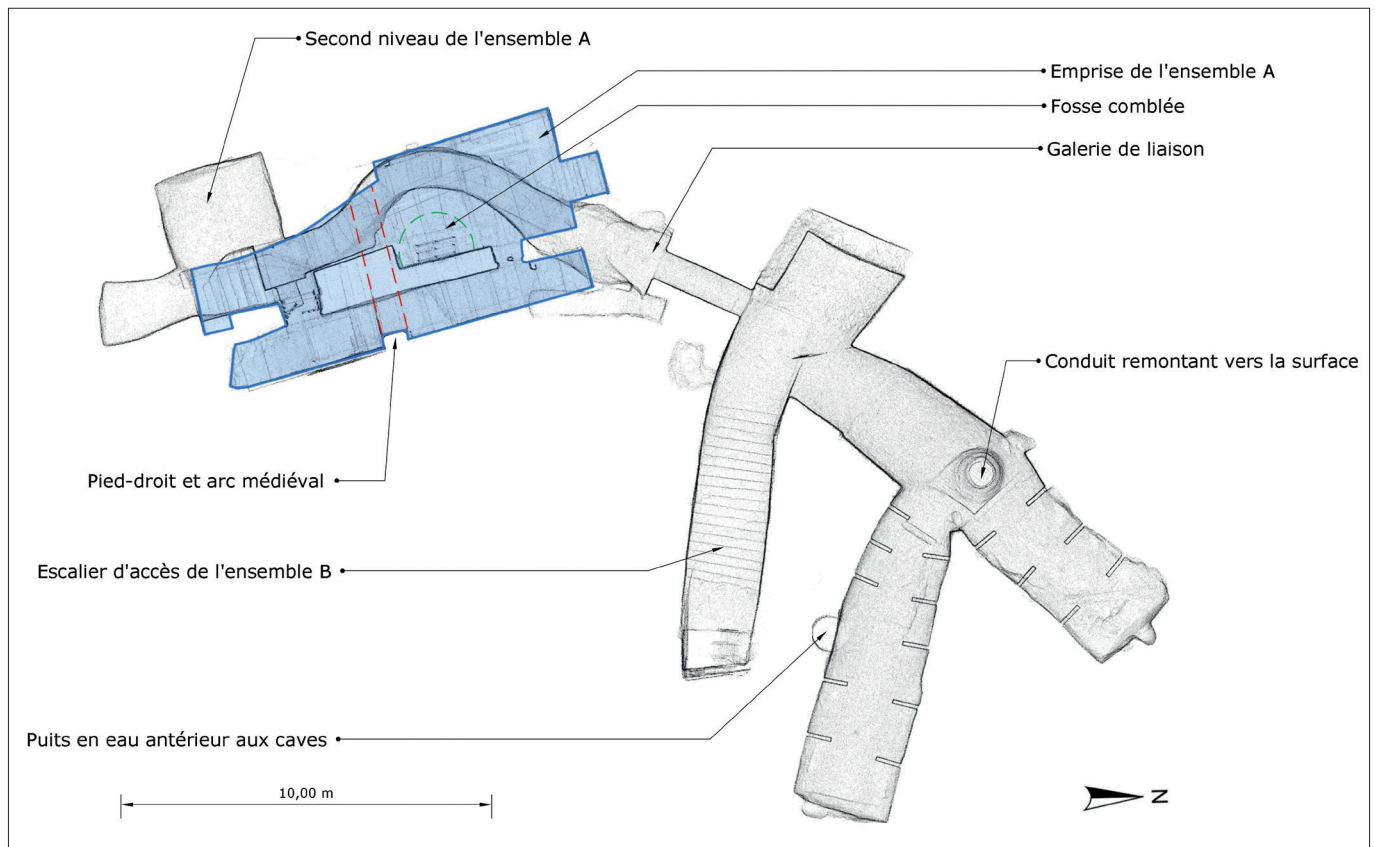
Premier niveau : Entièrement maçonné, il se situe sous le bâtiment principal et comprend trois caves alignées perpendiculairement à la rue. L'accès depuis le rez-de-chaussée se faisait par deux trappes : l'une

au-dessus de la cage d'escalier et l'autre dans la voûte de la cave centrale.

Second niveau : Ce niveau dépasse les limites parcellaires et comprend deux caves. L'une est disposée obliquement sous le premier niveau, tandis que l'autre s'étend sous la rue à 7 mètres de profondeur avec un conduit ascendant (puits d'extraction) traversant sa voûte. Ces caves présentent une architecture composite mêlant parties maçonnées et parties taillées dans le substrat.

Caves au n° 32 : Les caves forment deux ensembles distincts (A et B), correspondant aux sous-sols de bâtiments autrefois séparés.

Ensemble A : Les sous-sols sont situés sous l'immeuble donnant sur la rue et sont disposés sur deux niveaux décalés. Le premier niveau est accessible par une trappe et une porte ouvrant sur une arrière-cour encaissée. Il comprend deux galeries, une cave, et un palier précédant l'escalier vers le second niveau. Ces éléments présentent des contours maçonnés avec un couverture commun formé par le plancher du rez-de-chaussée. Un arc médiéval traverse ce niveau ainsi que le rez-de-chaussée. Les contours d'une fosse comblée sont visibles sur le sol terreux de la cave. Le second



LIMOGES, 30-32 rue Elie Berthet - Plan d'ensemble des cavités au 32 rue Elie Berthet (lasergrammétrie ArcheoScan, E. Balbo)

niveau, plus modeste, comporte deux cavités composites et un renforcement dans le massif de l'escalier menant à une galerie reliant l'ensemble B. Cette galerie, descendante, creusée dans le substrat, contourne la fosse comblée.

Ensemble B : Correspond au sous-sol d'un bâtiment donnant sur une venelle. Il comprend des caves oblongues à architecture composite sur un seul niveau profond, dont les extrémités dépassent les limites parcellaires. Outre la galerie de liaison, l'accès principal se fait par un escalier droit maçonné débouchant côté venelle. Un puits d'extraction perce une voûte à l'embranchement de deux caves, et un puits à eau est accessible par une ouverture latérale dans une autre cave (le conduit ayant été endommagé lors du creusement).

Ces caves ont été utilisées jusqu'à une période récente, comme en témoignent des murets de briques standardisées délimitant des compartiments dans deux d'entre elles.

Grany Jean-Claude et Balbo Eric



LIMOGES, 30-32 rue Elie Berthet - Arc médiéval mis en sécurité par un boisage, vue vers la rue (cl. E. Balbo, mire 50 cm)

LIMOGES Cité de l'Amphithéâtre

Ce diagnostic archéologique a été réalisé du 10 au 16 mars 2022, sur la parcelle DK113p et sur le domaine public correspondant à l'impasse de la Cité de l'Amphithéâtre à Limoges (87). Il est intervenu en amont du projet de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable par Limoges Métropole Communauté Urbaine. L'ensemble des réseaux desservant l'impasse a par ailleurs fortement limité la surface ouvrable, ramenant le pourcentage d'ouverture à moins de 3 % de la surface prescrite (1 276 m²).

Ce secteur était susceptible de comporter des vestiges sensibles, notamment liés à la ville antique d'*Augustoritum*, avec l'amphithéâtre à moins de 100 m au sud-est et l'espace funéraire du Petit Tour au nord-est. La carte archéologique mentionne également quelques découvertes plus isolées des périodes antique et médiévale, à proximité.

Finalement, le diagnostic met en évidence des vestiges des fondations et de sols associés aux anciens bâtiments industriels de la fabrique de porcelaine Poyat. L'étude documentaire permet de retracer son évolution et sa succession, depuis la première manufacture qui se met en place dans le premier quart du XIX^e

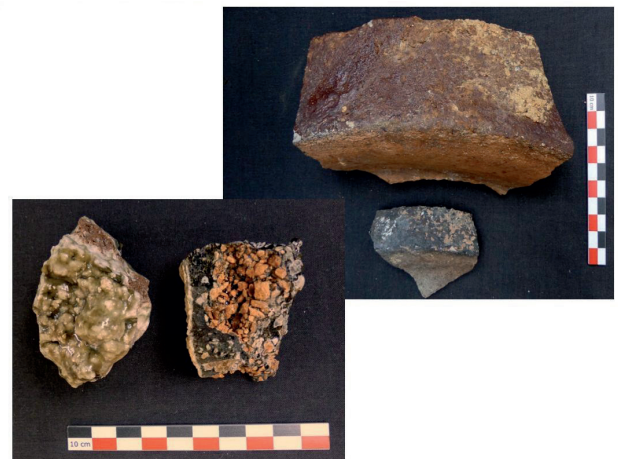
siècle, jusqu'à la fermeture définitive en 1932. Par ailleurs, la corrélation des vestiges avec les données cartographiques et photographiques disponibles permet de replacer les vestiges bâtis dans l'organisation générale de la fabrique, et ainsi d'envisager la présence de bases conservées de fours à porcelaine au sein de l'emprise. En parallèle, certains niveaux archéologiques nous livrent de nombreuses informations liées à la vie de la manufacture elle-même : des zones de rejets industriels comportent par exemple des restes de pâtes à porcelaine côtoyant des déchets de cuisson ou encore de démolition.

Il est probable enfin que les importants remblais mis en place au XIX^e siècle, surplombant directement le substrat, soient liés aux travaux de cette manufacture et aient fait disparaître des vestiges plus anciens. De très rares tessons de céramique antique remobilisés sont présents mais l'élément principal de patrimoine archéologique découvert à l'issue de l'opération appartient donc à la période contemporaine. Son extension, à l'ouest, au nord et au sud de la Cité de l'Amphithéâtre, est au moins fournie par la photographie aérienne de 1923.

Bonelli Laetitia



LIMOGES, Cité de l'Amphithéâtre - Fragments de four de la manufacture de porcelaine Poyat, sondage 4 (cl. L. Bonelli)



LIMOGES, Cité de l'Amphithéâtre - Fragments de matériel de cuisson de la manufacture Poyat, sondage 4 (cl. L. Bonelli)

LIMOGES Aménagement des bords de Vienne

Cette opération répond à une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive, présentée par la Ville de Limoges dans le cadre du projet de « Valorisation des bords de Vienne », reçue au Service régional de

l'archéologie, le 26 avril 2021 et instruit par Monsieur Fabien Loubignac.

La prescription archéologique est étayée par la localisation de ce projet au sein d'une vaste zone au

potentiel archéologique riche mais assez mal connue et de plus particulièrement intéressante d'un point de vue géomorphologique. Ce diagnostic représentait donc une rare opportunité de réaliser des observations liées aux occupations antiques de bord de rivière, mais également d'essayer d'appréhender les processus de l'évolution et de la gestion humaine éventuelle de cette partie de la plaine alluviale.

Le secteur étudié correspond à une plaine alluviale située sur la rive droite de la Vienne, au pied d'un versant abrupt et en marge des chenaux actifs de la Vienne. La plaine alluviale a été occupée par un marais dans lequel se sont développées des tourbières durant au moins la deuxième moitié de la Protohistoire.

Des découvertes immobilières plus ou moins anciennes concernant l'Antiquité ont été réalisées à proximité presque immédiate de l'opération, depuis la fin des années 1960. Les travaux envisagés pourraient être susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique localisés sur les trois emprises du projet. En effet, la carte archéologique indique clairement la présence de nombreux vestiges antiques tels que des maçonneries, un dépôt monétaire ou des niveaux d'occupations. Au niveau de la Vienne, des lieux de franchissements sur la rivière, probables passages à gué, sont fortement soupçonnés à proximité des ponts anciens. D'une manière générale et comme nous l'avons déjà abordé dans de précédentes opérations (Devevey 2021), le contexte topographique en rive droite de la Vienne présente tous les aspects propices à une installation humaine, dès la fin de l'âge du Fer, plus ou moins directement liée à des activités artisanales, de pêche et bien-sûr de batellerie. L'opération apporte de nombreux éléments inédits concernant les occupations

anciennes de cette partie de la rive droite de la Vienne, aux pieds de la ville antique. Deux sondages livrent les vestiges de bâtiments avec fondation en solins de pierres, niveaux de sols et remblais, en bordure orientale du secteur B1, à une profondeur d'apparition de -1,90 m de profondeur. Leur fonction reste incertaine, mais leur mise en œuvre laisse plutôt supposer qu'il s'agit de constructions « modestes », peut-être en lien avec des activités artisanales. Plusieurs sondages profonds ont également livré des indices d'aménagements constitués d'empierrements, éventuels niveaux de circulation, mais également des éléments de bois gorgés d'eau qui pourraient appartenir à des structurations de berges. Pendant l'Antiquité, l'emprise de la cité s'est étendue sur les marges de la rivière, à la suite de l'aménagement d'une terrasse sur laquelle sont implantés des bâtiments. La plaine alluviale, zone inondable, est aussi aménagée puisque des installations de rive ont été observées ainsi qu'un chenal étroit dont la configuration ressemble à celle d'un canal. Comme le tracé du canal supposé longe la terrasse, il est tentant de les associer sans pour autant savoir lequel des deux a été aménagé le premier.

Les vingt-six tranchées de diagnostic qui ont été opérées à l'occasion de cette évaluation nous ont livré de nombreux éléments inédits, liés notamment aux aménagements de bordure de rive.

Étant donnée la grande profondeur des sondages, comprise entre -1,90 m et près de 4 m, nous avons été contraints d'adapter la disposition et la configuration des tranchées afin d'optimiser, sans mettre en péril la sécurité des agents, l'observation puis l'interprétation des niveaux fluviaux les plus bas.

Devevey Frédéric

LIMOGES

Gambetta, Puy Ponchet, pôle Faugeras, avenues d'Ariane et de Beaubreuil

Le diagnostic réalisé en vue de l'aménagement de la ligne A du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) de Limoges sur les secteurs 5, 19, 20, 21, 24 et 25 correspondants à la deuxième tranche de diagnostic (sur 9) a permis de constater la grande érosion des sols

archéologiques au sein de l'emprise investiguée. Un seul vestige, dont la nature est douteuse (fossé ? ornière ?) et de datation inconnue, a été enregistré. Aucun mobilier archéologique n'a été récolté lors de cette opération.

Heppé Magali

LIMOGES - Place Jourdan

et avenue du général Leclerc

Le diagnostic réalisé en vue de l'aménagement de la ligne A du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) de Limoges sur les secteurs 11, 15, 16 et 17 correspondants à la première tranche de diagnostic (sur 9) a permis de

constater la grande érosion des sols archéologiques au sein de l'emprise investiguée. Ce phénomène a donc pu être vérifié suite à ce qui avait été perçu lors des investigations préalables menées au géoradar dans

le cadre de ce même diagnostic. Quelques vestiges comme des fosses, des tronçons de fossés et un silo, attribuable au Moyen Âge ont néanmoins été mis au jour autour de la place Jourdan, qui était alors un espace de faubourg situé entre « La Cité » et « le Château », les deux pôles médiévaux de la ville de Limoges. Les grands travaux effectués pour moderniser et développer

la ville au XVIII^e siècle ont largement tronqué les niveaux archéologiques anciens ou les ont enfouis sur plusieurs mètres de remblais

À noter également la présence, avenue du Général Leclerc d'un égout maçonné attribuable à la période contemporaine

Heppe Magali

Gallo-romain,
Moyen Âge,

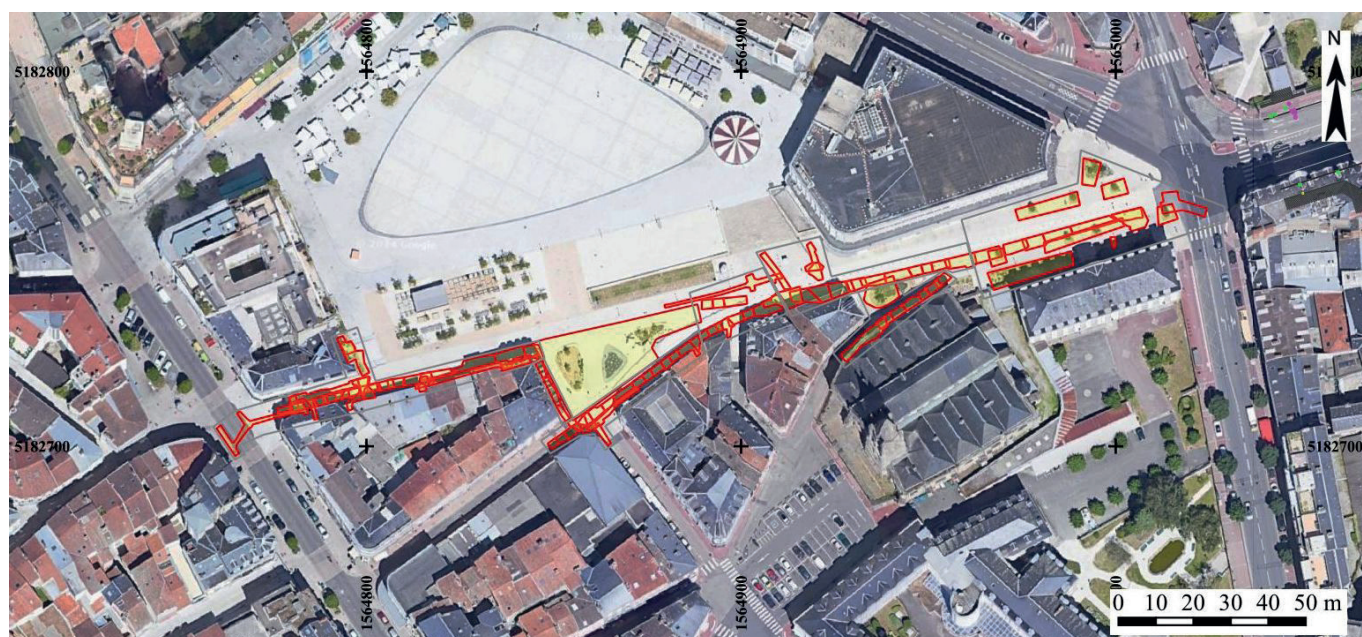
LIMOGES Place de la République, Phase 2

Époque moderne

Le réaménagement de la place de la République, qui n'avait pas connu d'évolution depuis près de 50 ans, s'inscrit dans une volonté de donner un nouveau souffle au centre-ville et de redonner une attractivité à cette place. Le projet a été, dès le départ, scindé en plusieurs phases. Entre 2018 et 2020, les travaux ont porté sur la partie nord de la place, rues Fitz-James, de la Terrasse et partie ouest de la place de la République (voir BSR 2020). La deuxième phase a concerné la partie sud de la place de la République, les rues adjacentes Porte-Tourney, Saint-Pierre et Saint-Martial, ainsi que la place Fournier. Une troisième phase devrait voir la mise en place d'une halle à caractère patrimonial recouvrant et permettant à l'accès aux vestiges archéologiques fouillés en 2015 et 2016 et à la crypte archéologique déjà existante. En amont de la requalification des voiries, l'ensemble des réseaux des différents concessionnaires (électricité, eau, assainissement, gaz, télécom) a été rénové dans l'emprise des travaux. Si certains remplaçaient d'anciennes conduits, d'autres ont été rassemblés dans des tranchées communes. De grandes fosses ont été en outre ouvertes pour l'installation de

rangées d'arbres, d'espaces de verdure, de bassins ou encore de containers.

Ce secteur se situe dans la partie nord-est de la ville antique d'*Augustoritum* et à proximité du sépulcre de saint Martial, lieu de pèlerinage important dès le début du Moyen Âge. Structuré autour du mausolée du saint, le centre religieux a donné naissance à l'abbaye Saint-Martial dès le IX^e siècle, abbaye qui joua sans doute un rôle important dès sa fondation dans le développement de la ville du « Château », distincte de la ville de « la Cité » établie autour de la cathédrale. Au moins dès le X^e siècle, moment de l'installation de la motte vicomtale en contre-haut à l'ouest, ce pôle s'entoure d'une enceinte, présente dans l'emprise des présents aménagements. La surveillance archéologique des travaux s'est inscrite dans la poursuite de la connaissance des vestiges archéologiques mis au jour depuis le début des années 1960 et partiellement conservés (églises Saint-Pierre-du-Sépulcre et Saint-Benoît) qui avaient amené à la création d'une crypte archéologique, toujours accessible aujourd'hui. De nouvelles interventions de suivi de travaux, puis de fouille (en 2015 et 2016), ont permis la



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Plan de la fouille (DAO C.Maniquet)



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Vue en cours de fouille place Fournier (cl. L. Maniquet)

mise au jour de maçonneries bien conservées du chevet de l'église abbatiale romane. À proximité, une autre opération de fouille menée en 2012 avait dégagé l'église de la Courtine et une partie de son cimetière. Les travaux réalisés dans le cadre de ce projet d'aménagement de la place de la République et rues adjacentes pouvaient donc mettre au jour d'autres vestiges en lien avec l'abbaye Saint-Martial, mieux définir sa période d'installation et son évolution et ainsi de révéler tout un pan de l'histoire de ce quartier ancien.

L'intervention archéologique de la phase 2 du projet avait été prescrite en deux temps par le Service régional de l'Archéologie : une surveillance de l'enfouissement des réseaux sur près de 260 m de long d'est en ouest (rues Porte-Tourney, Saint-Pierre et Saint-Martial, place Fournier, soit une emprise de 3985 m²) et une fouille en aire ouverte sur la place Fournier (590 m²) dans une zone où le diagnostic préalable de 2016 avait révélé la présence de sépultures. L'opération s'est étalée sur 14 mois, et la fouille archéologique de la place Fournier s'est déroulée sur trois mois. Si l'ensemble des terrassements a fait l'objet d'une surveillance archéologique approfondie, c'est essentiellement le réseau d'assainissement qui apporte le plus d'information : le relevé de la stratigraphie sur la paroi des tranchées, sur près de 450 m avec une hauteur moyenne de 2,50 m,

constitue un transect inédit de cet espace urbain. Ces interventions sont à l'origine de découvertes d'un intérêt majeur pour la connaissance de l'histoire de la ville de Limoges.

Le terrain géologique a été atteint dans le sondage profond réalisé au cœur de la zone de fouille, place Fournier, à l'emplacement du local technique d'une fontaine, à près de 4,50 m de profondeur. Entre ce dernier et la première occupation, des niveaux alluviaux riches en galets sont à mettre en relation avec le ruisseau d'Enjoumar, dont le lit, large et profond, se développait jusque-là.

Les niveaux de la période romaine n'ont été atteints que dans ce sondage, représentés par un mur et un puits. Aucun véritable niveau de sol n'a été identifié, mais un petit niveau de destruction scellait les vestiges antiques. Ce niveau était percé par une petite dizaine de sépultures, la plupart bâties (parois, fonds et couvercles) à l'aide de carreaux de terre cuite de tradition antique. L'une d'elles, en pleine terre, a livré le squelette d'une femme et son enfant (périnatal). La densité des sépultures peut laisser imaginer l'existence, dès cette phase, d'un « pôle attractif » à proximité (mausolée ?).

Dans une phase ultérieure, les remplissages de larges et profonds fossés, sans doute à caractère défensif, ont été observés sur toute l'emprise de la



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Sépulture cernée de murets de briques, F171 (cl. C. Martofel)

place Fournier. Ces structures défensives, dont les plus anciennes pourraient remonter au VIII^e siècle, étaient jusqu'alors insoupçonnées. En surface de ces fossés, après leur abandon et comblement, une occupation à caractère agricole est matérialisée par des silos à grain, trous de poteau et zones rubéfiées supportant d'épaisses couches de graines carbonisées (aires de séchage, de grillage ?). Cette occupation n'a pu être observée de façon extensive ; s'il est possible de définir son extension, il est difficile de visualiser une quelconque organisation.

En ce qui concerne l'église abbatiale du Sauveur, un premier édifice pourrait avoir été bâti dès le VIII^e siècle. Sa transformation et son agrandissement avec un chevet doté de cinq absidioles rayonnantes sont à dater de la 1^{ère} moitié du XI^e siècle. Elle est détruite au début du XIX^e siècle, puis la rue Saint-Martial est ouverte au travers de sa nef. La surveillance des travaux était dès lors indispensable dans cette rue, d'autant plus que les vestiges sont protégés au titre des Monuments Historiques. Certaines maçonneries sont sans ambiguïté antérieures à l'état roman de l'édifice. Ont été observés le niveau de sol de cette église, son mur sud et plusieurs massifs de maçonnerie, postérieurs à la période romane, supportant initialement les piliers de la nef. L'extrémité de l'une de ces absidioles, agrandie au milieu du XVI^e siècle, a également été observée ponctuellement dans l'angle nord-ouest de l'emprise de fouille. À l'extrémité occidentale, à l'approche de la rue Jean-Jaurès, les très nombreux réseaux ont empêché d'atteindre des vestiges du clocher. A la base de l'escalier descendant vers la place de la République, l'un des sondages a permis de dégager le mur sud de l'église abbatiale et, sous le sol de cette dernière, une concentration de sépultures antérieures au XI^e siècle, ayant conservé leur couvercle.

La limite de l'enclos abbatial, à l'est de la place Fournier, était matérialisée par un mur épais qui reposait sur une maçonnerie encore plus conséquente pouvant correspondre à l'enceinte du XII^e siècle. Le mur supérieur

servant de terrasse, marquait l'emplacement d'une forte dénivellation dans le paysage urbain jusqu'au XVIII^e siècle. À l'ouest de cette maçonnerie, des niveaux bien plus anciens (XIII-XIV^e siècle au plus tard) ont été observés.

Ce n'est peut-être que suite à la construction de l'abbatiale romane que la zone d'ensilage laisse place à un nouvel espace sépulcral où les tombes, progressivement, se recoupent et se superposent (jusqu'à trois sépultures superposées). Elles sont « en pleine terre » (linceuls, cercueils de bois disparus), aménagées à l'aide de pierres et conservant parfois leur couvercle, ou encore, pour les plus récentes (XIII^e et XIV^e siècle), cernées de murets de briques. Certains squelettes étaient associés à une petite fiole en verre. Au sein de ce cimetière, deux petits édifices quadrangulaires ont servi d'ossuaires, recelant de très nombreux ossements humains, parfois avec un semblant d'organisation délibérée. On notera aussi la découverte d'une fosse recelant trois crânes de cheval dont l'interprétation reste à faire.

Plus à l'est, une zone artisanale semble se mettre en place de part et d'autre du mur de l'enclos abbatial peut-être à partir du XV^e siècle. Elle est matérialisée par une aire de travail et trois fours, dont deux étaient destinés à la fabrication de cloches. L'un d'eux conservait une assise de forme ovale, longue de 3,90 m, composée de pierres moulurées et peintes provenant de l'abbaye voisine. Cette sole était divisée en quarts par deux canaux de chauffe (alandiers) se croisant à angle droit.

Lors des travaux dirigés par l'intendant Tourny au milieu du XVIII^e siècle, la topographie du terrain a été bouleversée dans le but de créer un axe de circulation le plus plan possible menant de la porte Tourny jusqu'à la nouvelle rue de la Courtine, par décaissement à l'ouest du mur de l'enclos abbatial et par remblaiement à l'est.

Dans les tranchées ouvertes au pied de l'église Saint-Pierre du Queyroix, dont les soubassements ont fait l'objet d'observations archéologiques inédites, la



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Zone des fours de part et d'autre du mur de l'enclos abbatial (cl. L. Maniquet)

superposition de nombreuses voies a été identifiée, témoignant du rehaussement important des niveaux de circulation au cours du temps.

À l'extrémité orientale de l'intervention, les soubassements de la porte Tourny édifée au XVIII^e ont été mis au jour, ainsi que le tracé du ruisseau d'Enjoumar qui la longeait au sud. Ils perturbaient le mur et une tour de la porte Mirebœuf de l'enceinte du XIII^e siècle, dont l'emplacement a pu être précisé. En avant de cette enceinte, les fondations du fort Saint-Martin du XVI^e siècle ont également été entrevues.

Entre le mur de l'enclos abbatial et la porte Tourny, les chaussées successives d'une voie étroite étaient bordées par différents bâtiments, à dater sans doute entre le XV^e et le XVIII^e siècle. Au sein de certaines de ces constructions, plusieurs vestiges liés à des activités artisanales ou domestiques ont été mis au jour. On mentionnera en particulier une barrique en bois dans laquelle avaient été empilés de grands creusets peut-être à associer au travail de l'émail. De vastes espaces couverts de carreaux de terre cuite supportant un épais niveau charbonneux (à 3 m de profondeur) pourraient là encore faire partie d'espaces artisanaux.

L'intervention menée au sud de la place de la République à Limoges a apporté des éléments primordiaux, et pour certains jusque-là insoupçonnés,



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Barrique en bois découverte rue Porte-Tourny dans les niveaux du XVI^e siècle (cl. A. D'Agostino)

sur l'histoire de la ville et l'évolution de ce quartier. Elle a permis en particulier de relever un transect stratigraphique complet, depuis l'enceinte du XIII^e siècle jusqu'au cœur du pôle urbain du Château, en recoupant les diverses fortifications datées entre le X^e et le XII^e siècle. De grandes dénivellations topographiques, aujourd'hui disparues et oubliées peuvent être restituées, ainsi que tout un réseau viaire médiéval composé de ruelles étroites et empierrées. Les différents fossés cernant l'espace abbatial apportent des informations essentielles sur l'évolution de l'abbaye Saint-Martial. De même, la mise au jour diverses maçonneries permet de préciser le plan de l'abbatiale du Sauveur et de discerner plusieurs états de construction.

Le travail d'étude, en cours, a pour ambition de cerner l'occupation de ce secteur de la ville de Limoges au cours du temps et de fournir des éléments inédits utiles à la compréhension de son évolution, en renouvelant pour partie, de façon incontestable, les données historiques. Le croisement des informations avec celles obtenues récemment rue de la Courtine et au niveau du chevet de l'abbatiale fournira des données de premier plan sur l'abbaye Saint-Martial, sur son évolution et son environnement immédiat.

Maniquet Christophe

Gallo-romain,
haut Moyen Âge

LIMOGES Rue du Clos Adrien

Le diagnostic archéologique est intervenu en amont du réaménagement et du renouvellement de plusieurs réseaux, projet porté par Limoges Métropole Communauté Urbaine. La prescription porte sur la rue du Clos Adrien depuis l'avenue Ernest Ruben à l'ouest jusqu'à la rue Ferdinand Buisson à l'est. Neuf sondages ont été effectués entre le 14 avril et le 3 mai 2022. Leur positionnement a été conditionné à la fois par les

nécessités logistiques et par la présence de nombreux réseaux desservant les habitations de ce quartier résidentiel de Limoges. Malgré cela, le pourcentage d'ouverture correspond à 13,9 % de la surface accessible (1 342 m²), avec une prescription portant sur 3 728 m².

Ce secteur était susceptible de comporter des vestiges sensibles, pour l'Antiquité essentiellement, et liés à la ville d'*Augustoritum*. Les découvertes ont

en effet été nombreuses dans ce secteur depuis les années 1970, jusqu'à l'opération réalisée en 2015 au sud immédiat de la rue, par la société Eveha.

Les découvertes du diagnostic se contextualisent bien dans le prolongement des opérations précédentes, tout en y apportant de précieux compléments. La présence d'un puits d'aqueduc au sommet de la rue révèle notamment une extension vers le nord-ouest du réseau de captage de sources connu en bordure ouest de la ville et de sa trame viaire. Au stade du diagnostic, les contraintes logistiques n'ont pas permis de tester certaines zones clés, comme celles du tracé supposé du grand fossé périphérique ou encore celui du decumanus D-VIII.

La présence d'inhumations constitue une découverte marquante, puisqu'aucun élément connu ou existant ne permettait de la supposer. Grâce à une datation par radiocarbone, elles sont datées avec certitude du haut

Moyen Âge, ce qui est un fait assez rare pour la ville de Limoges. Les sépultures isolées carolingiennes étant peu fréquentes, particulièrement en contexte périurbain, il est vraisemblable que d'autres structures du même type soient conservées à proximité.

Le diagnostic livre également plusieurs niveaux de circulation, sous la forme de galetages. Observés au fil des sondages, certains peuvent correspondre à des portions de voies ou chemins antiques, tandis que d'autres appartiennent vraisemblablement à l'histoire de la rue elle-même.

L'ancienneté du tracé de la rue du Clos Adrien reste à ce titre une problématique à éclaircir. S'il est connu grâce aux plans depuis le XVII^e siècle, plusieurs éléments tendent à supposer une origine plus ancienne. Se pose ainsi la question de la continuité de l'occupation sur et le long de cet axe, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Bonelli Laetitia

Gallo-romain,
Époque moderne,

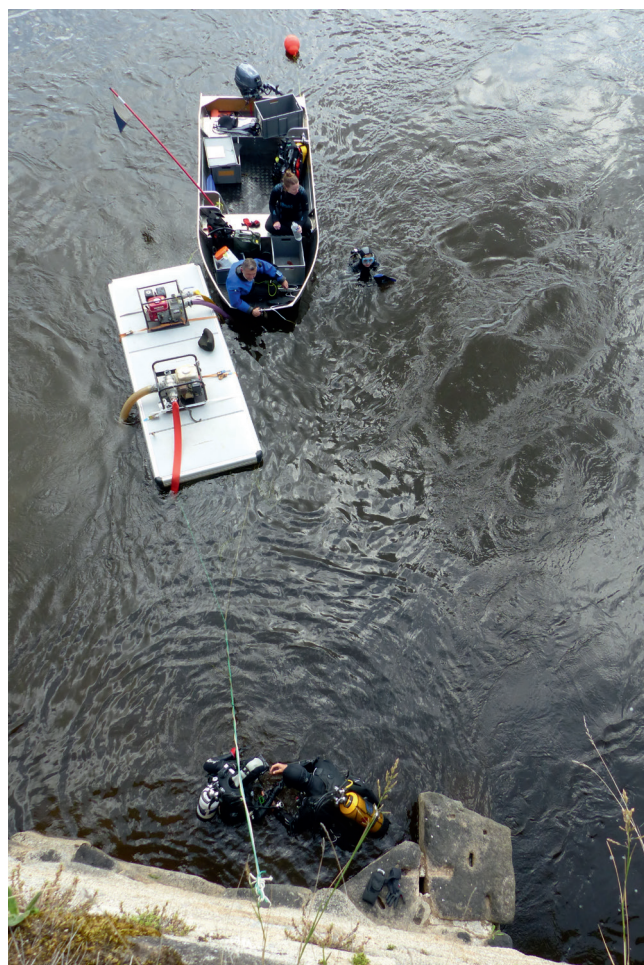
LIMOGES

Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial

Moyen Âge,
Époque contemporaine

Une prospection archéologique subaquatique avec sondage a été réalisée en juillet 2022 dans la rivière Vienne autour du Pont Saint-Martial à Limoges. Mentionné au XII^e siècle dans les chroniques de Geoffroy de Vigeois, le pont romain est décrit comme une œuvre merveilleusement construite (« *l'opere mirifico constructus* »). En 1182, Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine et suzerain de Limoges, alors en guerre contre ses fils, fait volontairement détruire le pont romain jusqu'au ras de l'eau pour punir la cité de son infidélité. Les prospections archéologiques ont néanmoins clairement validé la présence de six piles appartenant aux vestiges d'un pont antique et conservées sous les piles médiévales (hypothèse déjà formulée par Jean-Pierre Loustaud (2011, p. 133).

Un sondage subaquatique au niveau de l'arrière-bec de la troisième pile en partant de la rive droite a permis de comprendre le mode de construction d'une pile : aucun reste de coffrage, palplanche ou pieux en bois n'a été découvert, ni même les traces d'un quelconque aménagement dans le substrat ; en revanche, celui-ci a été nivelé avant l'installation de la pile et la fouille montre qu'un important remblai de blocs constitue la base de la fondation de la pile. Au total, le massif de la pile est composé de six assises de blocs de granite, dont trois complètement immergées. À la période romaine, le niveau de l'eau était certainement plus bas, mais le seuil de moulin situé directement en aval du pont a créé un plan d'eau artificiel, au Moyen Âge ou à la période moderne, noyant certaines assises du pont. Les blocs, de grandes dimensions, étaient associés par de puissantes agrafes métalliques, dont il ne reste en grande majorité que



LIMOGES, Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial - Sondage subaquatique 3^{ème} pile (cl. J. Letuppe)



LIMOGES, Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial - Détail d'une agrafe métallique encore en place dans un bloc au fond de la Vienne (cl. F. Loubignac)



LIMOGES, Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial - Blocs taillés au fond de la Vienne sous le pont Saint-Martial (cl. F. Loubignac)

l'emplacement. On observe une récupération intensive de matériaux, comme l'attestent les nombreux remplois dans les piles médiévales. Toutefois, entre ces piles, gisent dans le fond de la Vienne de nombreux et parfois monumentaux blocs taillés. L'analyse fine du bâti de la pile permet de montrer que les deux premières assises conservent encore leur parement d'origine au niveau de l'arrière-bec. Les assises suivantes ont été bûchées en profondeur, réduisant la largeur de la pile. Cette réduction de la largeur du pont a-t-elle été menée au moment de la destruction du pont en 1182 ? Ou coïncide-t-elle plutôt avec une reconstruction, 23 ans plus tard,

qui réduit les flux à une seule voie ? La longueur de la pile du pont romain permettait en effet la circulation à double sens sur le tablier, se rapprochant de la largeur du *cardo maximus* qui se poursuit dans la ville sur la rive droite de la Vienne. Les relevés photogrammétriques, aérien et subaquatique, du pont permettront d'étudier plus en détail les différentes phases de construction et d'évolution du pont jusqu'à aujourd'hui.

Les prospections réalisées en aval et en amont du pont témoignent de la présence de nombreux artefacts à mettre en lien avec les industries porcelainières d'époque contemporaines. Le fond de la Vienne dans



LIMOGES, Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial - Façade aval du pont Saint-Martial (cl. F. Loubignac)

ce secteur est très régulier et le substrat affleure par endroits, trahissant dans le lit mineur une érosion plus ou moins intense du fond. La prospection subaquatique a permis la mise au jour d'un boulet en pierre de catapulte à proximité de la pile étudiée par sondage. Par ailleurs,

une exploration rapide au pied du pont Saint-Etienne, situé plus en amont, a permis de découvrir une dalle en marbre provenant d'une grande croix (de procession ou installée jadis sur une des piles ?).

Fabien Loubignac

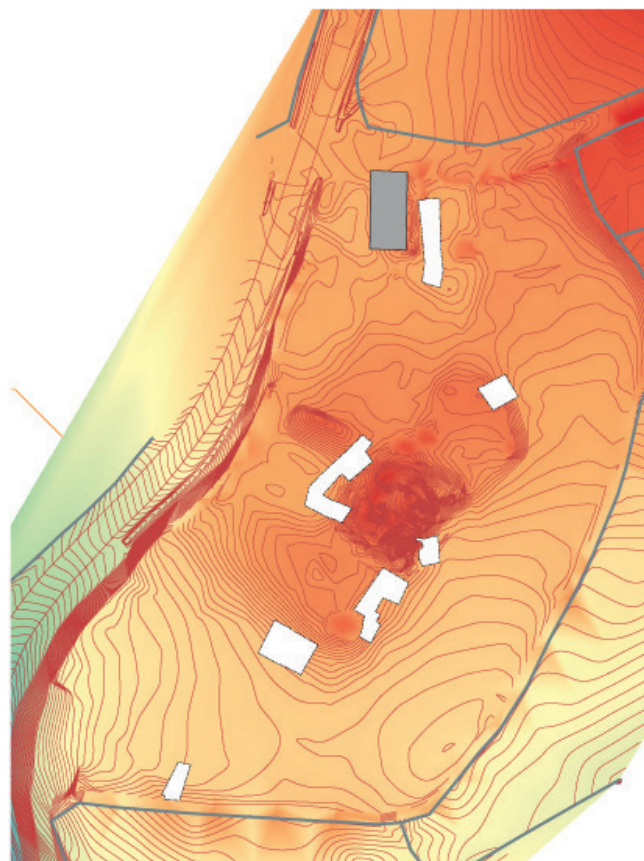
Moyen Âge

MEUZAC Celle Grandmontaine du Cluzeau

Dans une perspective de valorisation patrimoniale du Cluzeau, la municipalité de Meuzac, soutenue par le Service Régional de l'Archéologie, a initié une étude archéologique préalable, réalisée en mai 2022 par les bureaux d'études Géofly, pour la topographie, et Hadès, pour l'archéologie. L'existence d'une fondation de l'ordre de Grandmont – une celle – étant pressentie grâce aux textes, les objectifs de cette étude consistaient à évaluer le potentiel archéologique du site, l'état de conservation des vestiges éventuels et esquisser son organisation. Le chantier, d'une durée de 3 semaines à 4 archéologues professionnels, a donné lieu à sept sondages dont un seul s'est avéré négatif, confirmant l'existence de vestiges enfouis et le potentiel du site.

Au centre de la parcelle, des élévations bâties dessinent le plan d'un édifice de plan carré, au voisinage duquel ont été mis au jour les vestiges de probables murs-bahuts, destinés à supporter des galeries, et des canalisations. L'ensemble évoque un cloître, accueillant sans doute un lavabo monastique. Au sud de ces vestiges, a été mise au jour l'arase d'un imposant mur à contreforts plats, formant la clôture des bâtiments conventuels et constituant probablement le support de l'un d'eux. Un autre sondage a également livré des ouvrages creusés dans le substrat évoquant l'existence d'annexe(s) à vocation utilitaire. Les datations effectuées sur ces vestiges enfouis s'inscrivent dans une même chronologie, des années 1220 à la fin du XIII^e siècle.

Si la tradition suppose l'existence de la Celle du Cluzeau dès les premiers temps d'existence de l'ordre de Grandmont, né dans les Monts d'Ambazac entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle, elle n'est attestée par des sources historiques qu'à partir du XIII^e siècle, et les données archéologiques tendent à leur donner raison. L'hypothèse est confortée par la construction d'un moulin, organe indispensable d'une celle, qui intervient également dans le dernier tiers du XIII^e siècle, alimenté par l'étang dits des moines. Ces derniers, sans doute peu nombreux dès l'origine, ne sont plus mentionnés dans les derniers siècles du Moyen Âge ; ne subsiste alors sur place qu'un administrateur local, gestionnaire des domaines de la Celle et bénéficiaire des rentes acquises aux siècles précédents.



MEUZAC, Celle Grandmontaine du Cluzeau - Relevé topographique et emplacement des sondages (Géofly et L. Leroux)

Cette fonction économique assure le maintien de la Celle du Cluzeau aux temps modernes. Pourrait dater de cette période un bâtiment localisé à l'extrémité nord de la parcelle, possible « grange » ou « grenier » que mentionnent les sources historiques. D'après le mobilier céramique, il ne survit pas à la fin du XVIII^e siècle. Il ne reste aucune trace de l'église du Cluzeau et du cimetière des moines, dont le démantèlement en 1796, pour récupération de matériaux, est attesté par un acte de vente.

Leroux Laure

ORADOUR-SUR-GLANE

Rue du Puits, champs Rimas

Cette partie du département de la Haute-Vienne conserve de nombreux exemples de sites ruraux de la période médiévale, associés à des cavités anthropiques. Les découvertes réalisées au lieu-dit « Le Repaire » (diagnostics et fouilles archéologiques menés par l'Inrap depuis 2020), viennent enrichir nos connaissances sur une période comprise entre le IX^e et le XIV^e siècle. À proximité une importante levée de terre, identifiée comme fortification médiévale, a été classée au titre des monuments historiques en 1979. Elle a fait l'objet en 2022 d'un relevé topographique et altimétrique par une équipe de l'Inrap. Malgré ce fort potentiel archéologique bien marqué (dont des mentions également pour la

période antique), le diagnostic réalisé au « Champs Rimas » s'est avéré pauvre en découvertes. Seules trois petites structures excavées correspondant à deux trous de poteau indéterminés et une fosse de plantation moderne ont été détectées. L'absence presque totale de vestiges pourrait être due au fait que cette parcelle n'a jamais été occupée de façon soutenue et a pu accueillir de longue date une activité agro-pastorale (cultures ou élevage). Il n'en demeure pas moins que le hameau du Repaire, situé sur la commune d'Oradour-sur-Glane, garde un très fort potentiel archéologique.

Devevey Frédéric

*Gallo-romain,
Moyen Âge*

ORADOUR-SUR-VAYRES

39 lieu-dit Pouloueix

La fouille menée en juillet 2022 dans le hameau de Pouloueix à Oradour-sur-Vayres, a concerné une surface de 2120 m². Elle a permis de mettre au jour les vestiges d'occupation dans cette zone, du Haut-Empire à la période moderne. Ces phases d'occupation correspondent pour la plupart aux limites méridionales d'ensembles plus vastes.

Les premières traces d'occupation de ce secteur remontent au Haut-Empire où un établissement rural est implanté sur le rebord d'un petit replat. Le site se développe autour d'une cour fermée qui devait être bordée par une galerie couverte reposant sur des plots maçonnés. L'entrée dans cette cour pouvait se situer du côté oriental. Des pièces se développent sur au moins deux côtés de la cour. Au sud, on retrouve une grande pièce oblongue de près de 25 m² dont la fonction demeure inconnue. À l'ouest, un ensemble de pièces semi-excavées a pu être dégagé. Cette aile est constituée de 4 espaces distincts. Au nord, une petite cour de service abritait un *praefurnium* alimentant en air chaud une petite pièce disposant d'un hypocauste en terre cuite. Au sud de cette pièce, deux autres pièces ont pu être dégagées et l'amorce d'un mur se développant vers l'ouest pourrait indiquer que le bâtiment se développait initialement au-delà de l'emprise de fouille dans cette direction. Les maçonneries sont en grande partie récupérées et conservées au mieux au niveau de leurs fondations.

La cour de service et la salle chauffée devaient être bordées à l'ouest par un caniveau récupérant les eaux de toitures. D'autres pièces pourraient avoir occupé le côté nord de la cour mais cette zone se situe hors emprise. L'abandon du bâtiment pourrait intervenir dans le courant du III^e siècle de notre ère. Une grande fosse de rejet est creusée dans les niveaux de démolition et les tranchées

de récupération au niveau de la cour de service. Elle a livré du mobilier céramique daté de la fin du III^e et du IV^e siècle de notre ère.

Des indices ponctuels d'occupation au haut Moyen Âge sont indiqués par la découverte de quelques tessons et par la datation radiocarbone d'un foyer et d'une fosse. Une première occupation pourrait être matérialisée par deux fossés curvilignes et une fosse. Une deuxième occupation (carolingienne) lui succède comme l'indiquent le mobilier présent et la datation radiocarbone d'un foyer. Ces deux occupations pourraient être complétées par une dizaine de fosses et trous de poteau qui n'ont pas livré d'éléments datant mais qui sont scellés par un même remblai de démolition.

Par la suite, l'emprise du site est occupée par la limite occidentale d'un vaste enclos délimité par une double enceinte fossoyée dans laquelle est aménagée une entrée au niveau de l'angle sud-ouest. Ces fossés recoupent un foyer daté entre le deuxième quart du XI^e et le début du XIII^e siècle. Ces fossés sont recoupés par une vaste fosse-carrière dont le mobilier permet de dater le comblement entre le X^e et le XIII^e siècle de notre ère. Aucun aménagement n'a été mis au jour dans cet enclos, mais il est probable qu'il constitue l'extension vers le sud d'une anomalie parcellaire visible sur le cadastre ancien et sur le cadastre actuel à 20 m au nord de la zone de fouille.

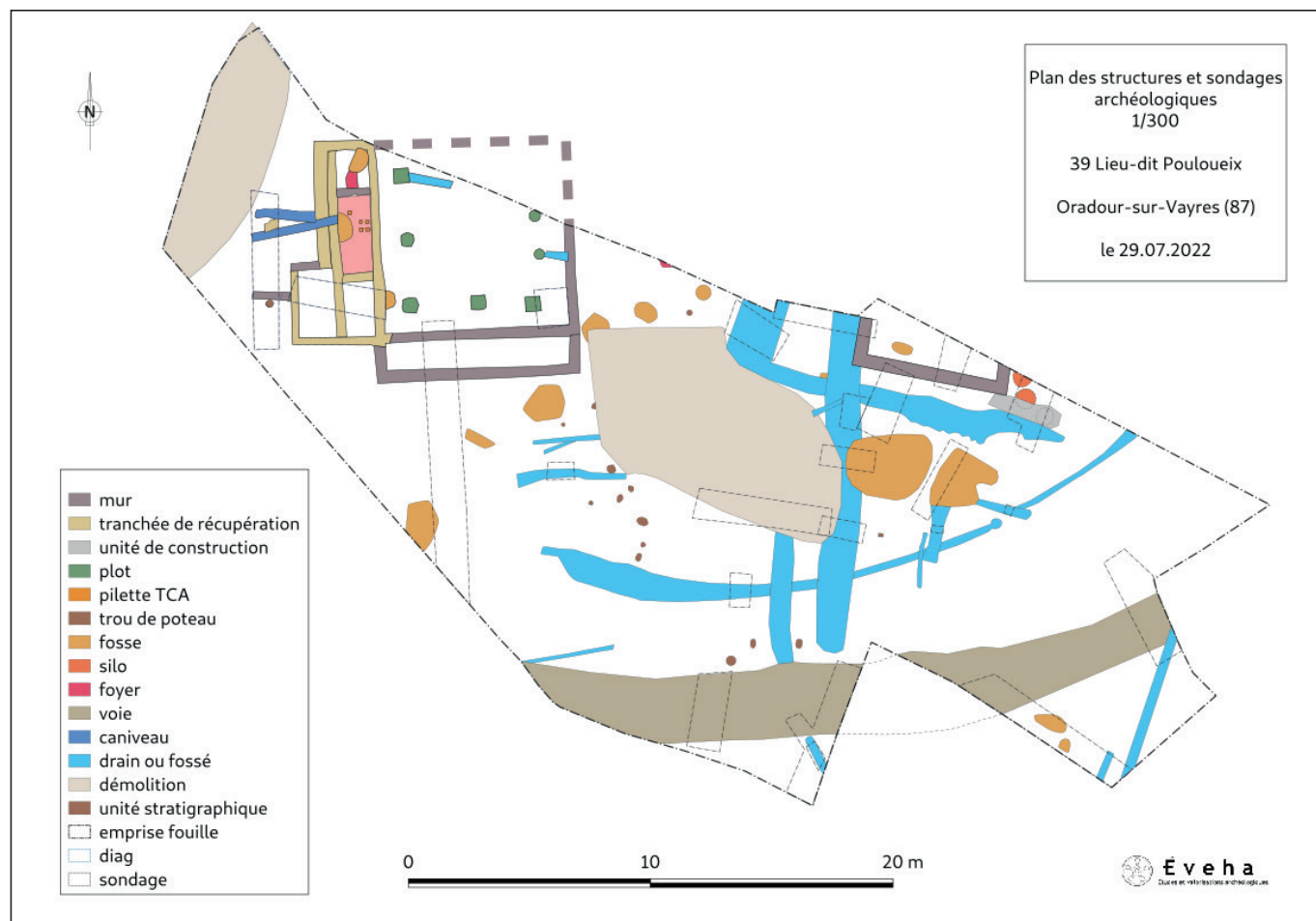
Au milieu du Moyen Âge, l'enclos est abandonné et comblé. Un nouvel enclos fossoyé est alors creusé en limite nord de la zone de fouille. Il pourrait s'agir d'une modification du plan de l'enclos précédent. Un bâtiment maçonné est construit dans cet enclos. Il est très probablement associé à l'est à une petite aire d'ensilage dont trois silos ont pu être mis au jour. Les fossés de l'enclos semblent comblés avant l'abandon

et la destruction du bâtiment. Le peu de mobilier mis au jour permet de dater cette phase des XIV^e-XV^e siècles. L'anomalie parcellaire située au nord pourrait être liée au fief de Pouloueix mentionné à la même période. La mention de ce fief perdure jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Entre le milieu du Moyen Âge et le début du XIX^e siècle, un chemin curviligne est tracé au sud-est de

l'emprise de fouille. Un fossé bordier longe le chemin au nord. Ce dernier recoupe les fossés de l'enclos du début du Moyen Âge. Une impasse visible sur le cadastre napoléonien constitue le seul vestige de ce cheminement qui n'existe plus en 1839.

Sartou Aurélien



ORADOUR-SUR-VAYRES, 39 lieu-dit Pouloueix - Plan masse des vestiges mis au jour pendant la fouille (Evéha)

PANAZOL

Bassin versant de la Beausserie Rues Paul Langevin, Joseph Leyssene, Clément Marot, Michel de Montaigne et Jean Moulin

Rues Paul Langevin, Joseph Leyssene, Clément Marot, Michel de Montaigne et Jean Moulin

Un suivi de travaux a été effectué sur la commune de Panazol, préalablement au redimensionnement du réseau d'évacuation d'eau pluviale et à la réfection du réseau d'assainissement du bassin versant de la Beausserie.

Les travaux se sont déroulés de septembre 2022 à janvier 2023 en suivant l'avancée des deux équipes de terrassement. Au total, 570 m linéaire de tranchées

ont été suivies. S'agissant pour l'essentiel du tracé d'une reprise de réseau existant, les tranchées ont essentiellement traversé des remblais récents. Les seuls éléments anthropiques anciens ont été mis au jour sous la levée de la rue Michel de Montaigne. Il s'agit des fondations de deux murs orientés est-ouest qui s'implantent dans des niveaux hydromorphes et un niveau de tourbe daté du XIV^e siècle de notre ère.

Sartou Aurélien

PANAZOL Pré Gayaud

Cette opération a été menée dans le cadre d'un projet de création d'un lotissement et de la réhabilitation d'habitations actuellement inoccupées.

L'emprise de l'opération est située sur un terrain propice à une installation humaine en raison de la présence de plusieurs sites archéologiques référencés par le Service régional de l'archéologie de Limoges.

Il s'agit notamment de l'église Saint-Pierre-Les-Liens à moins de 170 m à l'ouest des parcelles concernées par le projet. Cette dernière est datée du XI^e ou du XII^e siècle, mais sa dédicace remonterait au Ve siècle.

L'origine de l'église, et peut-être du bourg peuvent être anciennes. D'une manière générale, la topographie générale semble propice à la présence éventuelle d'occupations humaines.

Un total de vingt-deux tranchées a été réalisé sur l'emprise du projet.

Aucun vestige archéologique ou structure particulière n'a été trouvé, hormis une anomalie (fosse ?) non datée

et un aqueduc moderne qui devait sans doute participer à l'adduction en eau des jardins attenants à certaines maisons. L'hypothèse que cet aqueduc desservait le château de La Quintaine paraît improbable dans la mesure où le conduit présente un coude vers l'est et se subdivise vers le nord en plusieurs petites conduites en terre cuite. Les briques remontées à la surface par les spéléologues laissent clairement penser que cette structure ne remonte pas avant les XVIII^e–XIX^e siècles.

Si l'aspect archéologique n'est pas forcément une contrainte majeure pour le projet, une attention toute particulière devra être prise pour éviter que cette structure ne s'effondre à l'occasion de futurs travaux.

Cette opération est donc à considérer comme négative si l'on fait abstraction de la présence de cet aqueduc dont le positionnement a été pris en compte et connu par les maîtres d'œuvre du projet.

Devevey Frédéric

ROCHECHOUART 15 route de Saillat

À la suite du projet d'aménagement d'un EHPAD, l'Institut national de recherches archéologiques préventives a réalisé un diagnostic archéologique au 15 route de Saillat, au nord du bourg de Rochechouart, du 7 au 8 mars 2022. L'emprise du projet concerne une surface de 6809 m².

Ce projet s'installe dans un secteur sensible, favorable aux implantations d'habitations et d'activités anciennes. De précédents diagnostics ont en effet révélé l'existence de vestiges agro-pastoraux (bâtiments, fossés, aires d'ensilage) médiévaux et modernes à proximité immédiate de l'emprise du projet d'aménagement. Une chapelle datée du XII^e siècle et son cimetière jouxtent également l'emprise du projet.

Neuf sondages archéologiques ont été réalisés afin d'évaluer le potentiel archéologique des parcelles concernées par l'aménagement.

Six colonnes stratigraphiques ont permis d'observer le recouvrement pédologique : celui-ci ne présente

pas de complexité particulière. La couverture de terre végétale présente une faible épaisseur, de 0,20 à 0,25 m. Le substratum (gneiss plus ou moins altéré) a été atteint dans tous les sondages à une profondeur moyenne comprise entre 0,30 et 0,40 m.

Aucun indice d'occupation ancienne (ni fait archéologique, ni mobilier) n'a pu être mis au jour lors de ce diagnostic. Seules quatre structures contemporaines (fondations de murs, canalisation, fossé ou fosse) liées à l'occupation du terrain dans la seconde moitié du XX^e siècle ont été perçues.

Malgré l'absence de vestiges anciens sur les parcelles concernées par le projet la proximité de la chapelle de Bosmoussou et les découvertes de vestiges médiévaux et modernes lors de diagnostics antérieurs attestent toutefois d'une occupation humaine structurée au nord du bourg de Rochechouart dès l'époque médiévale.

Rivassoux Matthieu

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES Tour de Saint-Germain

En amont d'un projet de mise en valeur de la tour de Saint-Germain-les-Belles porté par la Mairie et la Communauté de Communes de Briance Sud Haute-

Vienne, une opération de sondage archéologique a été réalisée par l'association ArchéA dans son comblement interne. S'inscrivant dans la continuité des travaux menés

à la fin des années 2000-2010 dans le cadre du PCR dédié aux castra limousins (Resp. : Chr. Rémy), cette intervention a eu pour objectifs d'éprouver la puissance stratigraphique présente au sein de cet édifice situé sur le tracé présumé des remparts de ce village et de tenter d'apporter des indices chronologiques relatifs à l'implantation de cette construction. Une fouille en quart opposé a été opérée permettant d'identifier trois séquences stratigraphiques distinctes.

Les unités stratigraphiques les plus récentes sont à rattacher à l'utilisation connue de cette tour comme prison à l'époque moderne. Présents sur l'ensemble de l'emprise des fouilles, une demi-douzaine de niveaux d'occupation ont pu être caractérisés sous la forme de sols de terre battue et de planchers. Le sondage réalisé dans l'angle sud-est de l'édifice a également révélé la présence d'une fosse de préparation de chaux utilisée pour assainir les parois de cet espace carcéral. Le mobilier mis au jour au sein de ces couches permet d'attribuer cette séquence aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Après une interface sédimentaire relativement perturbée, la seconde séquence du comblement de cette structure renvoie directement à sa période de construction et se matérialise par un remblai massif d'arène granitique concassée. Installée sur le substrat et contrainte par les assises de fondations, elle dépasse le mètre dans sa partie la plus épaisse. Sa situation et sa densité permettent de l'identifier comme un élément contribuant à la stabilité de la tour. Il est à noter qu'aucun mobilier datant n'a été mis au jour dans cette couche.

Enfin, la base des sondages a révélé la présence de structures fossoyées aménagées dans le substrat qui ont pu être identifiées comme antérieures à la réalisation de la tour. Il s'agit, pour la première, d'une tranchée rectiligne orientée de nord-ouest en sud-est se poursuivant au-delà de la maçonnerie sud-est. La seconde semble s'apparenter au fond d'une fosse circulaire et a été mis au jour partiellement dans l'angle nord du bâtiment. Vidées dans leur totalité visible pour permettre l'installation des maçonneries, leur antériorité n'est marquée que par leurs relations avec le bâti, cette phase n'est donc pas datée.

Si l'opération n'a pas permis d'affiner la datation de cette construction précédemment attribuée à un large



SAINT-GERMAIN-LES-BELLES, Tour de Saint-Germain - Façade nord-est de la tour, relevé lasergrammétrique (P. Jost, 2022)

XII^e-XIV^e siècle, elle aura contribué à approfondir notre connaissance de cette tour par l'étude du remplissage de son cul-de-basse-fosse et de ses fondations. L'exploration des niveaux en lien avec la réutilisation de cet édifice en prison permet de mieux de mieux appréhender sa structuration dont la connaissance était, pour l'heure, assez lacunaire. La découverte des structures les plus anciennes apparaît comme un premier indice d'une occupation de la zone antérieure à cette fortification sans toutefois permettre pour autant de les rattacher à une période chronologique distincte.

Giry Yann

En 2022, nos connaissances concernant l'aménagement du promontoire originel ont été confirmées. Sur le flanc oriental, des remblais ont été déposés depuis le rebord, par vagues successives structurées par des niveaux indurés. Ce premier terrassement recouvre la pelouse naturelle qui n'a pas été purgée sur la pente, contrairement à la plate-forme où elle a pu être utilisée comme remblai. La plate-forme originelle du promontoire a aussi fait l'objet de retailles pour aplanir la surface et pour récupérer des matériaux

de construction. Parfois, comme à l'emplacement de la cour de cloître, le substrat est très proche du niveau de circulation médiéval : deux ou trois dizaines de centimètres.

Le portail de l'abbatiale a été retrouvé dans la partie occidentale du mur gouttereau nord, selon la tradition grandmontaine. Les deux piédroits, ménageant une ouverture de 2,20 m fermée par une porte à deux vantaux, présentent une gestion des supports et des décors architecturaux en miroir. Les ébrasements du



SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont - Le portail de l'église abbatiale de Grandmont, photogrammétrie

portail sont occupés par deux hautes colonnettes coiffées de petits chapiteaux qui ne portent aucun décor. Ce portail de tradition romane tardive a été pensé pour être intégré à la maçonnerie du mur de la nef.

Un relevé pierre à pierre du mur-terrasse ouest du bâtiment occidental a permis de mettre au jour plusieurs éléments renseignant l'organisation spatiale et la circulation de cette partie du monastère. Une ouverture sur toute la hauteur du mur, large de 1,50 m, correspond au débouché d'un corridor permettant d'accéder à l'espace économique depuis l'angle sud-ouest du cloître. Plus au nord, deux fenêtres, distantes de 5 m et placées à la même hauteur, se distinguent de celles ébrasées du bâtiment sud, situées au même niveau.

La galerie ouest du cloître, large de 3,40 m, possède un carrelage de terre cuite. Il convient de noter l'absence de toute sépulture dans la partie fouillée, qui contraste avec les nombreuses inhumations de la galerie nord. Le mur bahut dispose d'une banquette faisant le pendant avec celle aménagée au pied du mur du bâtiment occidental. Une base de colonnades géminées reçoit quatre colonnettes formant l'accolade du cloître et possède une avancée triangulaire, du côté galerie, recevant deux colonnettes sur chaque face et une à la pointe. Le tout forme un ensemble architectural de haute qualité. Les éléments de modénature sont datés par comparaison stylistique des années 1215-1225. Les dispositions des voûtes, dont les nervures constituées de claveaux longs mesurent toutes la même largeur, et la clef des ogives, à une hauteur semblable à celle de doubleaux, ne contredisent pas une telle datation. Il est tentant de mettre en relation la reconstruction de la galerie avec la victoire du « clan clérical » sur le groupe des convers en 1217, laquelle aurait pu motiver une réorganisation des bâtiments conventuels matérialisant ainsi, dans la pierre, la hiérarchie entre les deux parties de la communauté.

Deux contreforts, distants de 6,90 m, ont été établis postérieurement pour renforcer le voûtement de la galerie ouest, qui a pu disposer d'un étage comme celle du nord.

La cour de cloître est équipée d'un dallage périphérique qui s'étend le long du mur bahut sur une largeur de 3,90 m. Une double pente crée une rigole d'évacuation des eaux pluviales. Le reste du cloître était recouvert de terre battue. Un vaste bassin (diamètre évalué de 5 m), placé au centre du cloître, possédait une margelle haute d'une soixantaine de centimètres et un fond dallé et jointoyé au mortier hydraulique.

Deux puissantes fondations ouest-est, parallèles, recoupent ce bassin ainsi que tous les niveaux médiévaux et modernes de la cour. Ce sont les vestiges du grand bâtiment en L construit à partir de 1735. Par ailleurs, les travaux de démolition du début du XIX^e siècle ont nécessité la mise en œuvre de deux murets parallèles, à 4 m de distance. Il s'agit de deux structures d'un pont de chargement pour les pierres démontées des bâtiments du XVIII^e siècle, en vue de leur transport à Limoges. Par sa position, il semble que ce pont était destiné à recevoir les blocs de l'aile en retour du grand bâtiment, apparemment aussi bien construite que le corps principal.

Dans le cimetière oriental, les squelettes les plus éloignés du chevet présentent le plus mauvais état de conservation. Il convient de se demander si le cimetière s'est agrandi progressivement ou si l'aire d'inhumations a été définie dès l'origine avec, comme limite sud, le mur déjà construit pour structurer le premier terrassement. Sept nouvelles ampoules en plomb ont été retrouvées, ce qui porte la collection à 45. Ces objets interrogent quant à leur destination mais la présence d'un liquide huileux dans l'une des ampoules pourrait orienter vers une pratique liée au sacrement de l'extrême-onction. Dans le cadre de son étude sur l'usage du plomb à Grandmont, Nicolas Portet (LandArc) a entamé une collaboration avec Lucile Beck, responsable de la



SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont - Vue de la partie fouillée du cloître depuis l'est

Plateforme Nationale LMC14 au CEA de Saclay, qui a permis de dater les carbonates de sept ampoules. Quatre sont antérieures à 1162, ce qui correspond aux datations par radiocarbone d'ossements de deux sépultures. Ces faits confirment la mise en place du cimetière oriental dès l'arrivée des frères mais elles obligent à réfléchir sur la provenance de ce plomb puisque l'hypothèse de la livraison par Henri II (parfaitement attestée par les textes en 1176) ne peut pas fonctionner dans ce cas.

L'étude de l'abbaye de Grandmont prend aussi en compte l'analyse des ressources locales, ce que les archéogéographes anglo-saxons nomment le site catchment analysis. Les dynamiques de cet environnement, étudié sur la longue durée, ont été appréhendées selon les méthodes de l'archéogéographie et de la géographie historique, avec le soutien des techniques de la géomatique : exploitation des données du relevé LiDAR effectué en 2019 et intégration de toutes les informations dans un SIG.

L'espace vivrier de l'abbaye se confond avec la Franchise, qui constituait une sorte d'alleu disposant

de la propriété éminente et utile. Les limites de ce territoire, de 854 ha, sont désormais bien connues grâce à l'analyse régressive des textes et à l'identification d'aménagements multiples sur le terrain (fossés, talus, vestiges d'enceinte...). Cette Franchise, constituée essentiellement aux XII^e et XIII^e siècles, s'articule autour de deux milieux géographiques distincts et organisés autour de deux pôles : religieux avec l'abbaye et économique avec la grange du Coudier. Ces pôles sont reliés à de nombreuses métairies qui exploitent les deux milieux géographiques au plus près de leurs potentialités.

Le recours à la géomatique a permis d'étudier finement le parcellaire des environs de la grange monastique du Coudier, que la dendrochronologie a daté du milieu du XIII^e siècle. Cet ensemble se présente comme un véritable isolat de grandes parcelles au sein d'un foncier beaucoup plus morcelé. Nommées coutures ou grandes-terres, elles représentent environ 179 ha, qui correspondent sans doute à l'assise territoriale initiale (domaine) de la grange du Coudier.

L'exploitation des données LiDAR et leur intégration dans le SIG permettent enfin de cerner des évolutions dans l'organisation du territoire par les religieux. Ainsi, le village de La Chaise a été réimplanté à 400 m au sud de l'ancien site, en relation avec une vaste opération de

redéfrichement. De nombreuses mentions de « prises nouvelles » (remise en culture) et d'essarts datent du XVI^e siècle, après les crises de la fin du Moyen Âge, qui ont certainement provoqué l'abandon de l'ancien site.

Racinet Philippe

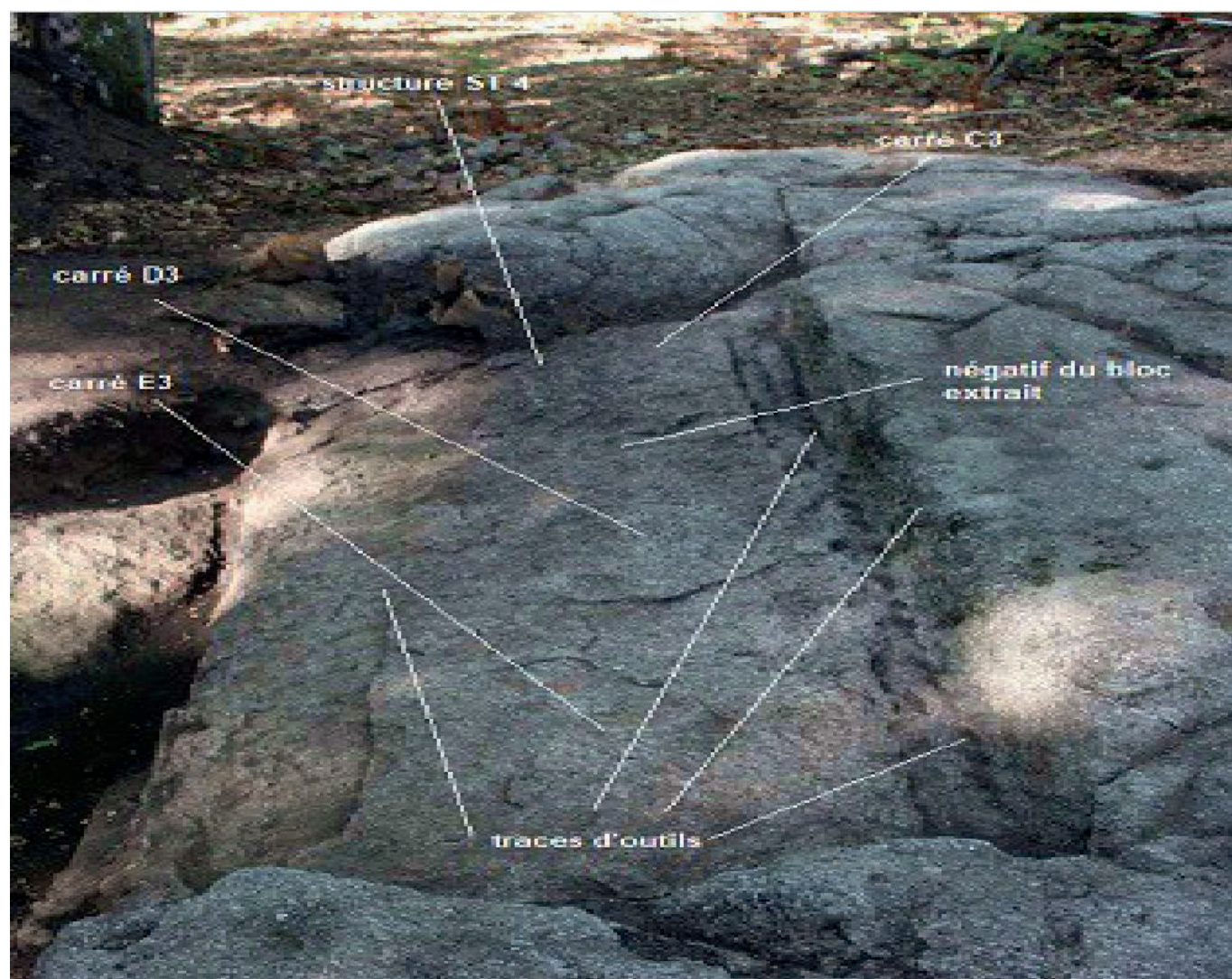
Néolithique,
Époque moderne

SAINTE-MARIE-DE-VAUX - Bos Théraud - site de « la chaise du chasseur »

Moyen Âge,

Après les premières campagnes de sondages très positives menées en 2019 et 2021, une fouille programmée a été décidée en 2022. Elle fut menée sous plusieurs angles. Dans un premier temps elle a permis de mettre au jour un nouveau secteur autour d'un affleurement rocheux constitué de deux blocs granitiques sur lesquels ont été relevées quatre alvéoles d'où furent extraites des meules. Le diamètre de ces meules se situe entre 1,17 m et 1,20 m. Elles correspondent en tous points aux structures fouillées lors des campagnes écoulées. La chaîne opératoire obéit aux mêmes règles

techniques : nous mettons en évidence la tranchée de détournage, des traces d'outils et les emboîtures qui permettent la fracturation de la meule pour la détacher du socle granitique en place. Les alvéoles sont comblées par une partie des déchets de taille. Un petit sondage mené au pied du dôme de granite nous permet d'identifier le sol de travail attenant aux structures. Ce dernier est marqué par la présence d'un faible mobilier comportant quelques éléments de quartz, du silex et de la céramique médiévale. Le remplissage effectué par les carriers semble avoir perturbé l'agencement des couches et le



SAINTE-MARIE-DE-VAUX, Bos Théraud – site de « la chaise du chasseur » - Traces d'extraction du secteur 4, photogrammétrie et dessin (Archea)

mobilier s'en trouve mélangé, ne permettant pas une bonne lecture de la chronologie d'occupation, les pièces lithiques et céramiques néolithiques voisinent, en effet, avec les tessons médiévaux.

Dans un second temps, nous avons choisi une clairière, en sommet de parcelle, pour implanter une fouille sur une plus large surface grâce à l'absence de couvert forestier. Nous pensions pouvoir mettre au jour un sol d'occupation. Un affleurement rocheux se tenait en bordure de notre zone de fouille, comportant des traces d'anthropisation mais pas d'alvéole de meule. En fait d'occupation, nous avons mis au jour une carrière de pierres de construction qui occupe tout l'espace de fouille. Nous avons remarqué sur le socle granitique affleurant de larges diaclases majeures, entrecoupées de diaclases secondaires. Ces diaclases délimitent des lignes de coupe de pierres et de moellons, ainsi qu'un très large linteau. Nous avons retrouvé, dans les habitats très anciens et les murets de clôture des hameaux avoisinant, des pierres dont le granite semble issu de cette carrière. La fouille a permis de recueillir un abondant mobilier, médiéval et moderne, avec toujours des éléments rattachés au néolithique (dont une superbe hache taillée) ou à la protohistoire. Un premier résultat C14 nous donne une première indication chronologique pour cette carrière qui aurait été utilisée durant le XVI^e siècle. Il s'agirait donc d'une troisième période d'occupation de ce gisement.

Pour cette campagne, nous avons obtenu l'autorisation d'utiliser un détecteur de métaux. Nous

avons alors deux objectifs : trouver les traces d'une éventuelle zone de forge autour d'une concentration d'objets ferreux et, par ailleurs, mettre au jour des outils ou des fragments d'outils de carriers car lors des fouilles (autour des 4 secteur meuliers) effectuées sur les deux campagnes, nous n'en avons trouvé aucun. Les résultats furent positifs en ce qui concerne le recueil de restes d'outils puisque nous en avons recueilli plus d'une dizaine. Nous avons aussi pu ouvrir un sondage à la découverte d'une petite concentration d'éléments ferreux dont ce qui pourrait être des scories de forge. Par ailleurs, plusieurs éléments structurels sont intéressants : nous avons mis au jour une zone rubéfiée ainsi que des couches de travail autour d'un sédiment de couleur très brune mais cela n'a pas été suffisant pour en comprendre la nature précise. Le mobilier mis au jour semble toujours aussi mélangé. De plus, en limite de fouille, nous avons découvert ce qui pourrait être un filon de quartz naturel avec de nombreuses traces de taille de ce minéral. Nous attendons un résultat C14 à partir de charbons prélevés sur une partie de ce sondage.

Cette nouvelle campagne confirme les premières conclusions quant à l'occupation meulière médiévale tout en amenant de nouvelles perspectives autour de la carrière de pierre de construction, mais trop de questions restent en suspens avant de pouvoir passer à la phase de valorisation et de médiation de ce site, très pédagogique au demeurant.

Peyrony Jean-Guy

NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 2

N°						N°	P.
124088	Le Palais s/Vienne, Panazol, St Just le Martel, St Martin Terressus, St Priest Taurion	LOUVET Sylvain	BEN	PRD		1	457

LE PALAIS-SUR-VIENNE, PANAZOL, SAINT-JUST-LE-MARTEL, SAINT-MARTIN-TERRESSUS, SAINT-PIEST-TAURION

Diachronique

L'opération de prospection-inventaire 2022 des communes du Palais-sur-Vienne, Panazol, Saint-Just-le-Martel, Saint-Martin-Terressus et Saint-Priest-Taurion s'est particulièrement attachée à la reconnaissance d'entités archéologiques au contact des vallées de la Vienne et du Taurion. Ces cours d'eaux, s'écoulant dans des gorges encaissées à l'est de Limoges ont été impactés par la construction de barrages hydro-électriques au XX^e siècle, entraînant la submersion de structures archéologiques (moulins, prieuré grandmontain de Saint-Marc...).

Si le territoire prospecté est actuellement très boisé (notamment sur les pentes et plateaux des vallées), la carte de l'état-major révèle un paysage plus ouvert au XIX^e siècle. Malgré la dense urbanisation des communes du Palais-sur-Vienne et de Panazol, appartenant toutes deux à la Métropole de Limoges, des sites inédits ont été découverts sur leur territoire. A partir des données

de la base Patriarche, la localisation de certaines entités archéologiques a pu être également précisée.

Ainsi, au total, la prospection a mis en évidence la présence de trente-trois sites inédits ou jusqu'ici non répertoriés (sur cent soixante entités archéologiques en tout) dans ce secteur : à titre d'exemples, un gisement lithique et une structure gallo-romaine à Panazol, un probable site d'extraction minière ancienne au Palais-sur-Vienne, l'emplacement supposé d'une chapelle moderne à Saint-Just-le-Martel, un tronçon d'aqueduc et un habitat élitaire du Bas Moyen-Age à Saint-Priest-Taurion, deux abris sous-roche à Saint-Martin-Terressus.

Enfin, une étude des cheminements anciens et des franchissements de la Vienne et du Taurion a été initiée, ainsi qu'un essai de localisation du palais carolingien de Jocondiac.

Louvet Sylvain et Delmont Pierre



LE PALAIS-SUR-VIENNE, PANAZOL, SAINT-JUST-LE-MARTEL,
SAINT-MARTIN-TERRESSUS, SAINT-PIEST-TAURION
Abri sous roche à Saint-Martin-Terressus



LE PALAIS-SUR-VIENNE, PANAZOL, SAINT-JUST-LE-MARTEL,
SAINT-MARTIN-TERRESSUS, SAINT-PIEST-TAURION
Extrait d'un plan d'arpentement de 1758 sur lequel figure le pont ruiné
sur la Vienne à Saint-Priest-Taurion (AD87, F)